

le monde des

# artisans

Janvier/février 2021 • 1,50 €

Bimestriel #140

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE

DANS CE NUMÉRO  
Participez à l'enquête  
de lectorat !



TOUS AVEC  
NOS ARTISANS  
EN 2021

FORMATIONS, FORMALITÉS, CONSEILS, ÉCOUTE...

**VOTRE CMA VOUS SOUTIENT  
ET VOUS ACCOMPAGNE**

**Utiléo**  
La référence utilitaire

**Util'rent**  
La location flexible par Utiléo

**VENTE | LOCATION | ENTRETIEN  
UTILITAIRES NEUFS et OCCASIONS**



**NOS SERVICES**

CONSEILS  
ENTRETIEN  
MÉCANIQUE  
CARROSSERIE  
AMÉNAGEMENTS  
SUR-MESURE  
ACCESSOIRES  
FINANCEMENTS



**+300  
utilitaires**  
disponibles sur  
[www.utileo.fr](http://www.utileo.fr)

**UTILÉO VENDÉE**  
LA RÉFÉRENCE UTILITAIRE  
POUR LES PROFESSIONNELS

**CONTACT LA ROCHE-SUR-YON :**  
Vincent 02 72 69 00 81 - 07 57 46 10 71

TRIER TOUS LES  
PAPIERS EST  
TOUJOURS UNE  
BONNE **IDÉE**.

JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS...  
TOUS LES PAPIERS SANS EXCEPTION SE RECYCLENT.  
EN LES TRIANT, VOUS LEUR DONNEZ UNE NOUVELLE VIE.  
PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE  
SUR [TRIERCESTDONNER.FR](http://TRIERCESTDONNER.FR)

**CITEO**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



## LA PAGE DE 2020 VIENT DE SE TOURNER.

L'année qui se termine a vu nos vies et nos activités professionnelles particulièrement chahutées.

Nous avons bien sûr une pensée particulière pour les entreprises artisanales et pour nos artisans. Nous pouvons toutefois retenir trois mots de cette année 2020 : **résilience, solidarité et engagement.**

Vous, artisans, avez toujours été là pour les consommateurs, pour leur assurer le service en proximité. Vous êtes restés présents et engagés dans la formation professionnelle et le transfert de savoir-faire auprès de nos jeunes au travers de l'apprentissage. Vous avez su aussi maintenir toutes les mesures de sécurité nécessaires à la continuité des activités pendant toute cette période.

Les artisans sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils sont essentiels et créent une vraie dynamique territoriale, nécessaire à l'économie nationale. La CMA des Pays de la Loire est là pour vous accompagner. Tout au long de cette période, nous nous sommes mobilisés, à vos côtés, artisans élus, collaborateurs des CMA. Nous poursuivrons cet engagement et resterons présents dans la durée pour permettre la reprise. Parions sur l'avenir ! Parions sur cette reprise économique ! Tous avec nos artisans ! Nous souhaitons à chacun d'entre tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

### Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

### Daniel Laidin

Président de la Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR)



## ACTUALITÉS ..... 04

L'Urma en route pour 2021  
 Manager et développer une TPE-PME : c'est possible !  
 Se former pour ne pas ramer  
 Le fonds d'urgence du Conseil départemental de la Vendée réactivé  
 Concours MAF : l'or régional pour Arnold Mocheyo Pokam  
 Mon atelier connecté  
 « Arrêtons de penser que la ressource est inépuisable »  
 L'union fait leur force

## PRATIQUE ..... 23

Nouvelle formation : fabriquez des luminaires conformes aux réglementation

## 10 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

Mobilité et main-d'œuvre qualifiée, une intégration réussie !  
 Dominique Ronne - Atelier du chat qui veille : « Former est un éblouissement »

## REGARDS ..... 32

Métier: dépanneurs informatiques et réparateurs de cycles  
 La Barbière de Paris  
 Trait d'union: trois origines, un même engagement  
 Opinion: Brigitte Klinkert

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Vendée.  
 Ce numéro comprend un encart jeté Le Monde des Artisans, enquête de lectorat.

**Le Monde des artisans n° 140 • Janvier-février 2021. Édition de la Vendée. Président du comité de rédaction des pages locales:** Daniel Laidin. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Franck Caia, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller). **Secrétariat de rédaction:** Pixel6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, © pages départementales: CMA85, sauf mention contraire, en couverture: Mavoimages. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique: TEMA/TM** (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président:** François Granddier. **Directeur général:** Stéphane Schmitt. **N° commission paritaire:** 0321 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



# L'Urma en route pour 2021

**LE CFP** tire les enseignements de l'année passée lors d'une journée dédiée à la pédagogie.



**A**près une année 2020 ayant bousculé tant le rythme que les méthodes d'enseignement, il était important pour l'équipe de direction de l'Urma Vendée et celle de l'Urma Pays de la Loire de faire le point avec l'ensemble du personnel administratif et éducatif avant de s'engager sur 2021. Le 27 novembre dernier, tous étaient donc réunis lors d'une journée pédagogique ponctuée de réflexions de groupe et d'ateliers collaboratifs, avec pour point de départ, une enquête menée en amont auprès du personnel. C'est la restitution du travail de groupe réalisé suite à l'enquête complétée par le personnel en distanciel qui a débuté cette journée, suivie d'un temps d'échange et de réflexion sur les incidences de l'enseignement à distance observées sur le fonctionnement de l'Urma au niveau du pôle administratif et éducatif. Le Plan investissement avenir a également été évoqué dans les débats, en présence de la région Pays de la Loire, dans les domaines suivants : pâtisserie, mécanique auto, peinture auto, coiffure, le CDI et le pôle éducatif.

L'après-midi de cette journée pédagogique a quant à lui été dédié à des ateliers entre les enseignants et les formateurs. Outre la création des sujets des examens blancs et la mise en commun de ressources pédagogiques et disciplinaires, ces derniers ainsi que les membres du pôle individualisation ont pu participer à des ateliers parmi les thématiques suivantes :

- **Its Learning** : créer un espace de travail, inscrire des participants, programmer une visioconférence, organiser les ressources, organiser un parcours d'apprentissage, etc.;
- **Ypareo** : découverte du logiciel dédié à l'activité des organismes de formation professionnelle et CFA;
- **Mindview** : prise en main du logiciel, création d'une carte mentale;
- **Office Online** : logiciels Teams, Sharepoint, Onedrive;
- « **Orientation et poursuite de formation** », atelier animé par les conseillères jeunes-adultes-entreprises;
- **Témoignages d'enseignants** présentant leurs séquences pédagogiques dans le cadre de l'enseignement à distance.

## LES FORMATIONS DES JEUNES ADAPTÉES EN SOUTIEN À L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS



**DANS CE CONTEXTE DIFFICILE** et face à la fermeture administrative de nouveau subie par bon nombre de professionnels à la fin de l'année 2020, l'Urma se montre solidaire. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, la formation des apprentis en coiffure et esthétique initialement prévue sur les semaines de décembre 2020 a été décalée au mois de janvier 2021, afin de rendre les jeunes disponibles au moment de la réouverture des salons et instituts de beauté. Une façon de remercier les professionnels pour leur rôle dans l'accompagnement des jeunes.

## Le Centre de Ressources (CdR) se structure et devient le Pôle individualisation

Dans une démarche d'ingénierie des méthodes et des outils pédagogiques, l'Urma Pays de la Loire et l'Urma Vendée ont fait le choix au premier semestre 2020 de développer et structurer le CdR existant. Il s'agissait pour le CFA d'organiser et d'harmoniser les différents dispositifs d'individualisation présents depuis une quinzaine d'années.

Avec comme principe fondateur « **1 apprenant = 1 parcours** », l'objectif de ce pôle individualisation est d'accueillir un maximum d'apprenants en tenant réellement compte des singularités, expériences, aptitudes et apprentissages de chacun.

Une équipe dédiée composée de plusieurs formateurs a été créée dans ce but. Au total, ce sont désormais six personnes au sein du pôle individualisation accompagnées d'enseignants, qui engagent quotidiennement les apprenants à se former, seuls ou en petits groupes, et à monter en compétences en lien avec leur parcours et leurs aptitudes. Ces derniers sont suivis de manière régulière, en fonction de leurs besoins. Leurs profils varient : apprenant en situation de handicap, en difficulté sur les savoirs de base, dispensé de sport, venant de l'étranger, ou encore adulte de la formation professionnelle continue. L'utilisation du numérique, de jeux et de la plateforme Its Learning est au cœur de ce dispositif.



## Le pôle individualisation en chiffres

### 281 apprenants accompagnés :

- 20 apprenants dispensés d'EPS
- 62 apprenants titulaires d'un diplôme au moins égal à celui préparé
  - 26 allophones
- 34 apprenants en situation de handicap

### Individualisation en français :

- 73 apprenants en 2<sup>e</sup> année de CAP
- 54 apprenants en 1<sup>re</sup> année de CAP
- Accompagnement en mathématiques/sciences : 7 apprenants
  - 5 demandes ponctuelles

# RENDEZ-VOUS EN 2021



## Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité

L'Urma Vendée est partenaire de cet événement qui se déroulera pour sa 6<sup>e</sup> édition du 30 janvier au 6 février prochains. À cette occasion le CFA met à l'honneur les métiers des services de l'auto et de la moto. Pour découvrir les métiers en images et poser toutes vos questions en live sur les formations, rendez-vous avec l'Urma Vendée sur [www.semaine-services-auto.com](http://www.semaine-services-auto.com) et inscrivez-vous aux événements virtuels du :

- mercredi 03/02 à 15h
- samedi 06/02 à 11h

Pour plus d'informations sur la SSAM, contactez-nous au 06 76 66 07 47



## JPO 2021

L'Urma Vendée organise ses journées portes ouvertes en partenariat avec le BTP CFA Vendée. Les deux centres de formation vous donnent rendez-vous :

- ✓ Samedi 13 février en journée, de 9 heures à 17 heures.

Pour la bonne organisation de ces journées, merci de vous inscrire au préalable en flashant le code ci-contre





Licence professionnelle  
 Entrepreneuriat - Manager  
 et développer une TPE-PME

### Public visé

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
- Jeunes de moins de 30 ans, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle.

# Manager et développer UNE TPE-PME : c'est possible !

La licence professionnelle Entrepreneuriat est peut-être faite pour vous.

Lancée en octobre 2019 en partenariat avec le Cnam Pays de la Loire, la licence professionnelle Entrepreneuriat forme de futurs créateurs et/ou repreneurs de petites et moyennes structures, ou des développeurs de projets. Dans la lignée du partenariat mis en place il y a quelques années sur le titre Entrepreneur de petite entreprise, l'Urma Vendée et le Cnam Pays de la Loire ont ainsi renforcé leur collaboration et affiché leur volonté d'accroître le niveau de compétence des personnes formées.

Depuis octobre 2020, ce sont quinze alternants qui se préparent aux métiers d'assistant(e) manager de petite ou moyenne structure (dans l'artisanat ou en collectivité territoriale), responsable de secteur, chargé(e) de mission ou encore manager de proximité dans l'économie sociale et solidaire, à raison de deux jours par semaine en formation, et trois jours en entreprise. Avec à l'issue d'un an de formation, un diplôme officiel : licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de l'entrepreneuriat

parcours Manager et développer une TPE-PME. Concevoir et conduire un projet de développement d'activité, analyser son marché, formaliser un plan d'action commerciale et de communication, arrêter un plan d'investissement, définir des objectifs chiffrés et différentes possibilités de financement, exploiter les outils numériques, mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines... Autant de compétences indispensables à la réussite et à la solidité de futurs projets de création ou de reprise d'entreprise.

## Conditions d'accès

- Être titulaire d'un Bac +2 dans le domaine de la gestion, du commerce ou hors domaine (sur étude du dossier).
- Accès possible à la suite d'une validation des études supérieures (VES) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP 85) pour les personnes ayant une expérience significative.

## CONDITIONS TARIFAIRES

### En contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- La formation est gratuite pour vous qui êtes alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son opérateur de compétences).
- Vous bénéficiez d'une rémunération.
- Vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

### Pour les salariés :

- Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition, etc.

Plus d'informations : Cnam Vendée - 025144 74 01 +

# LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former  
pour réussir !*



*Le CDF,  
le financeur  
de mes projets...*



Construction  
de mon projet



Le financement  
de ma formation



Mon départ  
en formation

Vous avez un projet, ☎ 02 51 13 31 46  
vous avez des questions, ✉ [cdf@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cdf@artisanatpaysdelaloire.fr)  
**Contactez-nous !** 🌐 [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)



PAYS DE LA LOIRE

# SE FORMER pour ne pas ramer

**OUTILS NUMÉRIQUES.** Optimisation de site Internet, création d'une boutique en ligne, animation des réseaux sociaux... 2020 a montré que la manipulation et la maîtrise des outils numériques sont désormais devenues nécessaires afin d'assurer le maintien de son activité et globalement répondre à l'attente des consommateurs.

**D**ans ce contexte économique et sanitaire particulier, la chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée s'adapte aux besoins identifiés en accompagnant les artisans dans leur transformation numérique. Des réunions de sensibilisation gratuites sont ainsi organisées, qui leur permettent ensuite de se positionner sur différents parcours en fonction de leur maturité numérique :

- réalisation d'un diagnostic par un expert pour analyser les besoins et émettre des préconisations;
- atelier collaboratif pour mettre en œuvre un projet commun entre plusieurs entreprises artisanales;
- formations courtes sur des thématiques précises (catalogue de formations remis sur demande et consultable en ligne);
- prestation spécifique « Cpea numérique » alliant formation et accompagnement individualisé.

**Le dispositif « J'adopte le digital »** fait partie des formations courtes mises en place par la CMA. En partenariat avec l'agence de communication Saycom, deux webinaires ont ainsi été proposés en novembre dernier aux chefs d'entreprises artisanales des différents départements de la région Pays de la Loire. Pour assurer le respect des gestes barrières, les quelque 50 participants sur les deux dates ont pu choisir entre formation en présentiel et formation en distanciel.

**Au programme :** l'importance de se rendre visible sur le web et connaître les enjeux du click & collect.

**Pour 2021, l'objectif reste le même :** faciliter l'appropriation et le développement du numérique par les artisans,



▲ Webinaire « Les outils numériques à votre portée » organisé le 27 novembre en présentiel et en distanciel, en partenariat avec l'agence Saycom.

et le développement du numérique par les artisans, quelles que soient la taille de leur entreprise, leur activité ou leur implantation géographique. Outre l'accompagnement par le biais de stages, la CMA organise une nouvelle formation de trois jours dédiée à la création d'un site e-commerce à moindre coût les 28, 29 janvier et 11 février prochains.

**POUR PARTICIPER À CETTE FORMATION,** connaître le programme ou les modalités de réservation, contactez votre chambre de métiers au 0251 44 35 20 ou par e-mail : [formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr)

## LE FONDS D'URGENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE RÉACTIF



**DÈS LE MOIS DE MARS 2020,** le Conseil départemental de la Vendée a mis en place un dispositif d'aide à l'intention des chefs d'entreprise

(artisans, commerçants ou indépendants du tourisme), durement touchés par les conséquences de la crise sanitaire. Cette aide directe au revenu du dirigeant a été réactivée en fin d'année. La CMA a ainsi continué d'accompagner ses ressortissants dans cette démarche. En décembre, sur les 266 dossiers déposés au total, 222 demandes ont été acceptées pour un montant de 127 000 € alloués, soit une aide moyenne de 589 € (celle-ci étant comprise entre 250 et 850 €). Sur l'année 2020, la chambre de métiers a réceptionné 1 450 dossiers sur lesquels 1 234 demandes ont été acceptées, soit 584 € d'aide moyenne.

LA SOLUTION D'ENCAISSEMENT  
À DISTANCE POUR TOUS LES  
COMMERÇANTS

+X

Avec PayPlug\*, c'est  
simple, rapide et sécurisé.

GRAND OUEST   
BANQUE POPULAIRE

\* Service de la société PayPlug, proposé par la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L.512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire Cedex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



**THIERRY JONQUIÈRES**

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

**CÉDRIC JONQUIÈRES**

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr

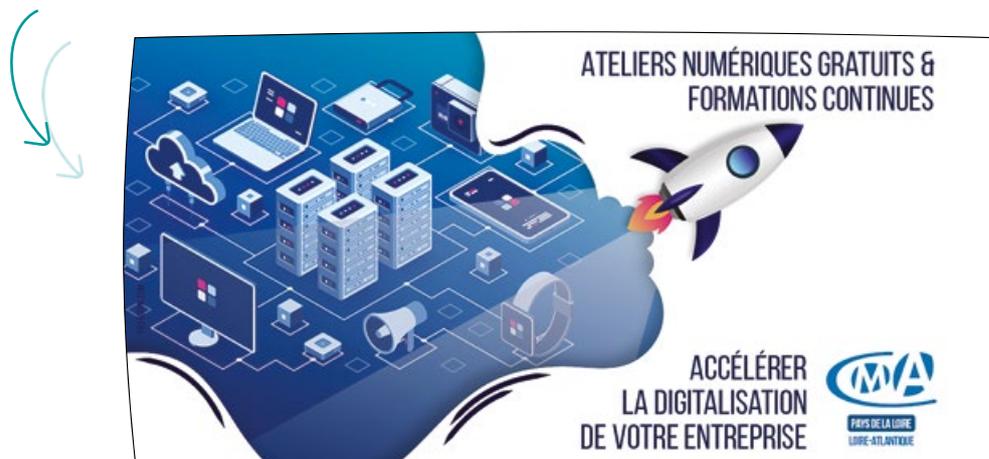


Le magazine de  
référence de l'artisanat

5 ÉTAPES POUR DIGITALISER SON ENTREPRISE

# Faire du numérique un atout!

Pour créer un site, refondre l'existant, améliorer votre visibilité sur les moteurs de recherche, mettre en place des outils de gestion, nous vous accompagnons! Nous vous aiderons à intégrer le numérique dans votre entreprise et à optimiser les solutions déjà en place, dans vos pratiques internes, dans votre communication, voire dans la mise en œuvre de projets innovants.



## 1. AUTO-DIAGNOSTIC

Dix minutes pour évaluer votre niveau de maturité numérique :  
[autodiag-num.artisanat.fr/](http://autodiag-num.artisanat.fr/)

## 2. ATELIERS NUMÉRIQUES

1h30 en présentiel ou par visioconférence pour faire le point sur les bons outils pour faciliter votre quotidien et vous initier à leur utilisation!

**+ D'INFOS :** votre CMA  
 Service Appui aux Entreprises

## 3. MODULES DE FORMATION CONTINUE

Des formations sont organisées en présentiel ou en distanciel dans chacune des CMA.

**POUR VOUS INSCRIRE :**  
[artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)

## 4. UN DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE PERSONNALISÉ GRATUIT

Un bilan complet pendant 1h30 réalisé avec un conseiller spécialisé pour faire un point sur :

- la présence de votre entreprise sur le web : site Internet, réseaux sociaux, e-mailing, newsletters, publicité en ligne, moteurs de recherche ;
- les outils numériques utilisés pour la gestion de votre entreprise, l'organisation de vos plannings, la conception, la production,

la fabrication et la vente de vos produits ;  
 → la protection de vos supports informatiques et de vos données.  
 Votre conseiller vous donnera ensuite des préconisations et des pistes d'amélioration immédiates pour optimiser vos outils numériques.

### Objectifs :

- identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration ;
- découvrir des logiciels et des nouvelles technologies utiles à votre entreprise.

## 5. CAPEA NUMÉRIQUE

Un parcours sur six mois alternant :

- une formation collective de 3 jours effectuée à la CMA à raison d'une session toutes les 4 à 6 semaines;
- un accompagnement personnalisé et individualisé de 6 demi-journées effectuées au sein de l'entreprise par un consultant que nous aurons sélectionné.

En fonction de vos attentes, 2 choix s'offrent à vous :

- Parcours 1 : pouvoir mieux s'organiser et gagner du temps ;
- Parcours 2 : optimiser efficacement sa présence sur le web.

**+ D'INFOS :** votre CMA  
 Service Appui aux Entreprises



Créée en octobre 2013, l'entreprise OBMP dirigée par Olivier Beauvils est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries aluminium. Rapidement l'activité se développe avec le recrutement de 4 salariés, parmi lesquels son épouse Laëtitia, et un apprenti.



Accompagné par la CMA Sarthe depuis sa création, constat est fait que l'entreprise mérite d'optimiser son organisation pour gagner en efficacité grâce au **CAPEA numérique 1**.

« Ceci a formidablement facilité l'accès à nos données professionnelles... notamment l'utilisation du smartphone et la mise en place d'un agenda numérique. La gestion quotidienne des rendez-vous est devenue facile et fluide. Cela évite les erreurs et les oublis. »

Le mouvement est lancé ! L'entreprise complète sa transition avec le **CAPEA numérique 2** pour gagner en visibilité avec toujours un accompagnement sur mesure.

- Trois jours de formation pour découvrir les outils et les

applications dédiés au développement de notre entreprise.

- Un accompagnement personnalisé de 6 demi-journées avec un consultant spécialisé pour mettre en place notre projet.

« Aujourd'hui l'entreprise OBMP a toute sa place sur la toile : référencement adapté, refonte de notre site Internet et une page Facebook pour améliorer le service clients, être réactifs et efficaces. Un résultat plus que positif et quantifiable selon le rapport mensuel Google. Notre carnet de commandes ne cesse de s'étoffer. »

**OBMP VÉRANDAS ET MENUISERIES**  
 Zone des petites forges 72380  
 JOUE L'ABBE • 02 43 25 59 98  
 contact@obmp-veranda.fr  
 www.obmp-veranda.fr



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19

# Protéger soutenir accélérer

**PROTÉGER** les Ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés. **SOUTENIR** l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises. **ACCÉLÉRER** les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique. L'engagement du Conseil régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental.

PLAN FRANCE RELANCE

**5 Clés pour consolider et pérenniser votre entreprise**

Pour redonner des perspectives à votre activité, c'est le moment-clé !

Au cœur des difficultés, l'intérêt pour les services de proximité et l'économie locale s'est renforcé. Cette tendance s'annonce durable et offre de vraies opportunités pour relancer votre entreprise artisanale.

Le réseau des CMA s'est donc mobilisé pour être à vos côtés, vous apporter un soutien actif et faire bénéficier à l'ensemble des entreprises artisanales, des différentes mesures du Plan France Relance.

Nous avons identifié 5 clés pour vous aider à consolider, dynamiser et pérenniser votre entreprise.

<p><b>Clé #1</b></p> <p>Relancer votre entreprise et reprendre un nouveau souffle</p>	<p><b>Clé #2</b></p> <p>Insuffler une dynamique locale et responsable</p>	<p><b>Clé #3</b></p> <p>Faire décoller votre business grâce au digital</p>	<p><b>Clé #4</b></p> <p>Reprendre de l'oxygène pour conquérir de nouveaux marchés</p>	<p><b>Clé #5</b></p> <p>L'apprentissage une vraie bouffée d'avantages pour votre entreprise</p>
---	---	--	---	---

**Parlons-en ensemble !**  
Pour vous proposer des solutions concrètes d'aide à la relance de votre activité, un conseiller-expert CMA est à votre écoute.

**PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19**

<p><b>PROTÉGER</b> les ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés</p>	<p><b>SOUTENIR</b> l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises</p>	<p><b>ACCELERER</b> les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique</p>
---	---	--

L'engagement du Conseil Régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental, c'est 145 mesures nouvelles, 332 millions d'euros pour faire face à la crise et rebondir...

[www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)      [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

145

NOUVELLES  
MESURES

332

MILLIONS D'EUROS  
POUR FAIRE FACE  
À LA CRISE ET REBONDIR



# Stress, fatigue, moral des artisans LA CMA VEILLE AU GRAIN

Rythme de travail, stress, fatigue, impact de la Covid-19... pour la deuxième année consécutive, la CMA des Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie Mutuelle région Atlantique, a dévoilé les résultats d'une étude sur la santé des artisans.

Les 614 réponses confirment la singularité du quotidien de ces travailleurs indépendants déjà observée en 2019 et révèlent des points de vigilance depuis la crise sanitaire.

Près de 9 artisans sur 10 s'estiment globalement en bonne santé, 8 sur 10 considèrent d'ailleurs que celle-ci impacte la réussite de leur entreprise. Des chiffres en apparence positifs qui dissimulent une autre réalité :

→ 55 % des dirigeants travaillent plus de 50 heures par semaine, parmi eux 27 % plus de 60 heures. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour les dirigeants d'entreprise de plus de 5 salariés et

à 35 % pour des sociétés de 2 à 5 salariés.

→ Un temps de sommeil insuffisant pour près de 19 % qui dorment moins de 6 h par nuit, et 53 % moins de 7 h.

→ L'incertitude ainsi que la santé financière de l'entreprise font partie, avec la surcharge de travail, des trois principales sources de stress pour 53 % des artisans interrogés.

**CONTACT :** Référente régionale prévention santé des artisans  
06 49 275 263

**POUR ÊTRE RECONTACTÉ(E) :** envoyez un SMS ou complétez le formulaire en ligne accessible sur notre site internet : [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)

## PRÉVENTION SANTÉ

### Témoignages d'artisans

#### Coiffeuse (49)

« Merci pour tous ces bons conseils que je vais mettre en application, merci pour votre écoute et toute cette attention que vous m'avez accordée au téléphone ce matin. »

#### Esthéticienne (85)

« Le fait que vous m'ayez contactée m'a beaucoup aidée et je ne sais pas comment vous remercier. »

« Plus que jamais, votre réseau CMA reste mobilisé pour :

- informer et conseiller face à vos difficultés ou en prévention de difficultés,
- accompagner l'adaptation et le rebond de votre entreprise,
- écouter, soutenir et accompagner votre « mieux-être » au travail.

Notre spécificité est d'avoir une référente régionale spécialisée en prévention santé des travailleurs indépendants. La CMA intervient ainsi au plus près des artisans en matière de prévention santé et de bien-être au travail des artisans. Plus de 1 500 créateurs/repreneurs, entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprise ont été sensibilisés, formés, soutenus et accompagnés depuis 2019. Nos engagements et nos efforts seront déployés plus largement dès 2021. »

**Joël Fourny, président de CMA France et de la CMA Pays de la Loire.**

© SHEHAN HANWELLAGE



VOUS AVEZ LA PAROLE!

# Rôle et place des femmes dans l'artisanat

## EN PAYS DE LA LOIRE



**D**irigeantes, créatrices ou conjointes collaboratrices, les femmes occupent une place essentielle dans les entreprises artisanales. Afin de mieux les connaître et de mesurer les enjeux de leurs engagements, la chambre de métiers et de l'artisanat et plus particulièrement la commission égalité hommes/femmes a souhaité lancer une grande enquête sur la place et le rôle des femmes dans l'artisanat. Cette enquête s'adresse aux cheffes d'entreprise, conjointes collaboratrices, salariées mais aussi aux apprenties et aux anciennes apprenties.

**Afin de pouvoir disposer d'une vision la plus complète possible, l'enquête aborde des sujets très divers tels que :**

- ▶ le statut,
- ▶ la durée de travail,
- ▶ la reconnaissance,
- ▶ le parcours de formation,
- ▶ les engagements extérieurs,
- ▶ le management,
- ▶ les besoins de formation,
- ▶ le projet d'entreprise...



Nous vous invitons donc sans attendre à flasher le code ci-dessus ou à vous connecter à l'adresse suivante : [www.artisanatpaysdelaloire.fr/les-femmes-dans-lartisanat](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr/les-femmes-dans-lartisanat) pour répondre aux quelques questions de l'étude. Vos réponses pourront bien sûr être anonymes. Les résultats de cette étude seront publiés dans notre magazine.

« Nous savons combien le rôle et la place des femmes dans l'artisanat sont essentiels mais ils restent souvent difficilement visibles. Notre société bouge; les attentes des cheffes d'entreprises mais aussi celles de leurs salariées et de leurs apprenties... Mieux les connaître nous permettra de mieux comprendre et d'appréhender leurs enjeux mais aussi de les défendre et de les accompagner. »

**Fanny Reyre Ménard, luthière et vice-présidente de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI).**

© FABRICE RAULT



**répar'acteurs**  
Je répare... et ça repart

Facebook @Reparateursdespaysdelaloire +

# RÉPARER, c'est mieux que jeter!

**L'ACTION PHARE DES CMA DEPUIS DIX ANS.** 4 300 artisans de la réparation en Pays de la Loire dont 550 Répar'acteurs sont répertoriés dans l'annuaire national de la réparation. Quels impacts sur le public et les générations futures ? Quel est le gain entre la réparation et la préservation de l'environnement ?

**D**urant la Semaine européenne de la réduction des déchets, les médias se sont emparés du sujet, valorisant ainsi l'accompagnement des conseillers de la CMA et l'engagement des artisans de la réparation auprès de leurs clients et du grand public.

## QUELQUES EXEMPLES

10 vélos réparés = - 120 kg de déchets  
1 appareil électroménager = - 100 kg  
50 mobiles = - 10 kg  
10 ordinateurs portables = - 30 kg  
10 télé écran plat = - 150 kg...



## Morceaux choisis des Répar'Acteurs engagés...

**DIDIER BONNIN, Soundhéritage, Répar'Acteur de platines vinyle vintage à Vertou :** « J'ai été interviewé par Presse-Océan grâce à la CMA. Je ne m'attendais pas à être en première page ! Du coup, les visites sur mon site ont explosé, passant de 100/jour à plus de 1300 le samedi et autant le dimanche. En urgence, j'ai loué un box pour pousser les murs et pouvoir accepter l'afflux de demandes de réparation : + de 100 en trois jours ! Comme quoi, il y a vraiment beaucoup de potentiel dans la réparation et la valorisation des matériels. Merci pour ce coup de projecteur qui va nous faire du bien en cette période. »

**GAËLLE BURLLOT ET JEAN-PIERRE GUY, JP Cordo, Cordonnerie Multiservice à Nantes :** « Nous tenions à remercier la CMA d'avoir communiqué nos coordonnées. L'article de Presse-Océan a eu son petit effet ! Bon nombre de nos clients étaient fiers de nous et de nous voir dans le journal. »

Plus globalement, cette opération régionale de valorisation a été très appréciée des Répar'Acteurs et de leurs confrères, pas encore labellisés. Les affiches personnalisées spécialement créées pour valoriser l'activité de chacun ont été très appréciées.

## Les mots de la fin leur reviennent...

« Merci d'être derrière nous ! Superbes affiches ! Très bien cette affiche. Je prends ! C'est avec plaisir que je participe ! Merci pour cette action ! Merci pour votre présence et pour ce soutien ! »





Toutes les équipes de la CMA Pays de la Loire sont plus que jamais engagées dans un processus d'amélioration continue pour la satisfaction des apprenants, des entreprises et des partenaires.

# LA CMA PAYS DE LA LOIRE obtient sa certification

**CERTIFICATION QUALIOPi.** Le service formation continue et l'Université régionale de la chambre de métiers de l'artisanat des Pays de la Loire (Urma), obtiennent leur certification Qualiopi, reconnaissance de la qualité de leurs formations professionnelles.

Cette certification nationale, imposée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, atteste de la qualité des prestataires d'actions de formation concourant au développement des compétences. La certification Qualiopi vient confirmer la qualité des processus de formation de la CMA Pays de la Loire déjà très impliquée dans la mise en œuvre de sa politique qualité. Elle concerne ses actions de formation continue, de bilans de compétences, de VAE et de formation par

apprentissage, ce qui représente l'ensemble de son catalogue pédagogique. Concrètement, cette certification permet de :

- garantir une satisfaction client, entreprises et apprenants;
- répondre aux besoins des apprenants par des parcours sur-mesure;
- maintenir l'expertise métier des formateurs/enseignants par un plan de formation interne;
- communiquer sur nos indicateurs de performance : taux de réussite aux examens, taux de satisfaction clients, etc.

## À LA RENTRÉE 2021

### NOUVELLES FORMATIONS « VISA MÉTIER »

Depuis plusieurs années, l'offre de formation de la CMA Pays de la Loire inclut le dispositif « Visa métier ». Ce programme régional de formation en Pays de la Loire a pour objectif de former les demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, et de tous niveaux scolaires. Il favorise l'accès à la formation, facilite la construction de parcours individualisés et encourage la validation des acquis par un diplôme. Ces formations qualifiantes collectives formant à un métier, permettent d'acquérir

un premier niveau de qualification ou d'accroître un niveau, en répondant aux besoins de l'économie régionale et des secteurs de pointe ou d'avenir. Aujourd'hui, les 5 centres de formation professionnelle de la CMA Pays de la Loire dispensent 12 formations des niveaux CAP et Bac pro qui entrent dans le programme « Visa métier ». À la rentrée scolaire 2021, l'Urma Vendée proposera 4 formations supplémentaires :  
→ 3 formations pour les métiers de bouche,

avec un CAP Boucher, un CAP Charcutier/traiteur, une mention complémentaire Traiteur ;  
→ 1 formation pour les métiers de la mécanique, avec un CAP Maintenance des matériels : parcs et jardins. Ce dispositif « Visa métier » répond aux futurs besoins en compétence du secteur de l'artisanat en s'appuyant sur le savoir-faire de l'Urma Pays de la Loire pour préparer et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet de formation tout au long de leur vie.



## Passez un pacte avec votre CMA

Pour la gestion de vos formalités apprentissage

Pour faciliter l'apprentissage des entreprises, votre CMA met à votre disposition le GUIDE DE L'EMPLOYEUR consultable sur notre site internet [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

### Quant aux formalités d'apprentissage... c'est simple !

Libérez-vous de toutes les contraintes administratives ;  
Bénéficiez d'une expertise forte et reconnue sur le contrat d'apprentissage  
Economisez votre temps ? avec votre CMA

En effet, avec 6 000 contrats d'apprentissage suivis par an, la CMA Pays de la Loire est l'expert, au service des entreprises

**Adoptez le réflexe CMA !**

### N'hésitez pas à nous contacter

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
lors de nos permanences téléphoniques  
ou adressez-nous votre demande par mail

#### Loire-Atlantique

apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr  
02 51 13 83 50

#### Maine-et-Loire

apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr  
02 41 22 61 22

#### Mayenne

apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr  
02 43 49 88 88

#### Sarthe

apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr  
02 43 74 53 53

#### Vendée

apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr  
02 51 44 35 15



## Taxe d'apprentissage 2021

Les modalités de versement de la taxe d'apprentissage restent inchangées par rapport à 2020 et **vous conservez la possibilité de les orienter en faveur de l'artisanat !**

Vous avez donc encore la possibilité de verser **le solde de votre taxe d'apprentissage** directement à un établissement habilité au titre des actions menées pour **l'information et l'orientation professionnelle**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat de la CMA des Pays de la Loire**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- de centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- d'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- d'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- d'incessantes mises en relation avec des entreprises.

*Participez à la promotion des Métiers de l'Artisanat !*





▲ De g. à dr. : Romain Praud, Kenny Mornet, Diego Griveau et Arnold Mocheyo Pokam.

ZOOM SUR...

**Les médaillés Urma Vendée du concours MAF 2019-2020**

**Concours départemental**

**Charcuterie-traiteur**

- Or : Florent Hirigoyen
- Argent : Lucas Baudouin
- Bronze : Kévin Bourdier

**Peinture en carrosserie**

- Or : Noah Guéneau

**Réparation des carrosseries automobiles**

- Or : Arnold Mocheyo Pokam, Kenny Mornet et Diego Griveau
- Bronze : Romain Praud

**Coiffure**

- Argent : Honorine Goupilleau et Elisa Augereau

**Concours régional**

**Pâtisserie**

- Bronze : Océane Fèvre

**Peinture en carrosserie**

- Or : Noah Guéneau

**Réparation des carrosseries automobiles**

- Or : Arnold Mocheyo Pokam et Kenny Mornet
- Argent : Diego Griveau

**Concours national**

**Boulangerie**

- Or : Luigi Trigatti

CONCOURS MAF

# L'OR RÉGIONAL pour Arnold Mocheyo Pokam

**APPLIQUÉ ET TALENTUEUX, Arnold a remporté la médaille d'or en réparation des carrosseries automobiles aux épreuves régionales du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ».**

**A**rnold Mocheyo Pokam est né au Cameroun, où il quitte l'école très jeune. Lors du périple qui l'amènera en Vendée, il s'arrête d'abord en Algérie. Pour gagner sa vie, il travaille dans un garage et commence à apprendre le métier de carrossier. Puis il migre au Maroc et continue sa route vers l'Espagne où il prend le train avec un groupe de réfugiés vers la France. À son arrivée, il est pris en charge par le département de la Vendée et placé dans un foyer de MNA (mineurs non accompagnés). Un éducateur l'accompagne dans son projet de travailler dans les métiers de la carrosserie-peinture, et l'encourage à apprendre toutes les techniques du métier par la voie de l'apprentissage en alternance.

**Une rencontre déterminante**

Lors de sa recherche d'une entreprise d'accueil pour son apprentissage, sa route croise celle de Christophe Racineux, responsable après-vente au sein du groupe Clara Peugeot Automobiles à La Roche-sur-Yon. Sensible au soin apporté à la lettre de motivation et au parcours d'Arnold, il lui propose au départ un stage et signe finalement un contrat d'apprentissage en 2018 dans le cadre d'un CAP en réparation des carrosseries. Au garage, le chef d'atelier distribue chaque jour le travail à réaliser. Arnold s'organise pour effectuer ce qui lui est demandé dans le temps imparti. Son tuteur l'accompagne, le conseille et contrôle le travail réalisé. En 2020, Arnold poursuit sa formation vers la peinture en carrosserie au sein du même garage. « Je réalise cer-

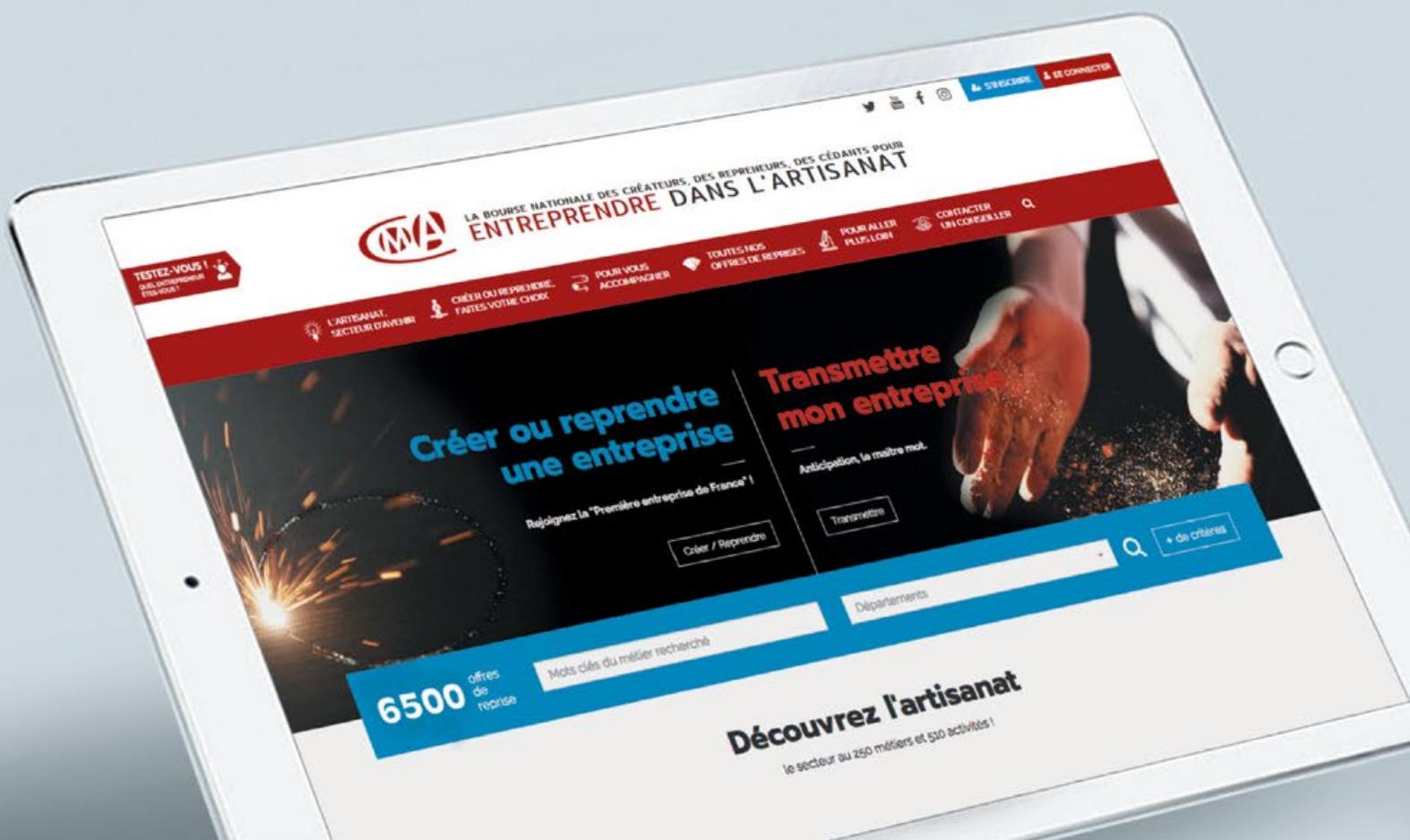
*taines tâches en accompagnement, parfois en autonomie. »* À choisir entre la carrosserie et la peinture, Arnold a une préférence pour la peinture. « *La finition demande patience et dextérité. C'est un travail qui nécessite de la délicatesse et de la précision. C'est épanouissant.* »

**Le concours : une révélation!**

C'est son responsable qui lui propose de préparer le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ». « *Nous avons décelé chez Arnold les qualités requises pour se présenter au concours MAF. Au début, il manquait de confiance en lui et avait peur de ne pas être à la hauteur. Je l'ai rassuré et poussé à dévoiler son talent* », confie Christophe Racineux. Arnold s'est préparé mentalement en adoptant une pensée et une attitude positives au quotidien. « *Il faut se projeter dans la réussite, vouloir être le premier.* » Il a aussi peaufiné sa technique : « *J'ai travaillé sur mon œuvre pendant mes pauses, avec les conseils de l'équipe.* » Pour Arnold, cette médaille est un trophée, la récompense pour tous les efforts et les concessions qu'il a dû faire. « *C'est aussi un cadeau pour mon entreprise qui a cru en moi dès mes débuts.* » Le jeune médaillé ne compte pas s'arrêter là : « *Mon rêve serait d'avoir la médaille nationale bleu-blanc-rouge MAF Carrosserie. Je voudrais également m'inscrire au concours de peintre en carrosserie.* » Et de conseiller aux autres jeunes qui aimeraient tenter leur chance : « *Il faut avoir confiance, se lancer, et s'entraîner encore et encore car c'est avec les efforts qu'on obtient les meilleurs résultats.* »



Vous cherchez à créer, à reprendre  
ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

**entreprendre.artisanat.fr**



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

# Mon atelier connecté

**SIMON ROBIN, ENTREPRENEUR TOUCHE-À-TOUT.** Il a lancé son entreprise en novembre 2019 aux Epesses. Après 25 ans dans le bâtiment, dont 20 dans la même entreprise, ce plombier-chauffagiste-électricien de formation avait « envie d'autre chose ». Portrait d'un manuel qui relève tous les défis de l'entrepreneuriat.

**S**imon Robin a débuté comme apprenti dans une entreprise de plomberie des Herbiers. Il a ensuite évolué, passant des chantiers au bureau, pour être chargé d'affaires. « *Un poste complet : rendez-vous client, devis, plans, commandes, plannings... J'ai appris à tout faire.* » Puis il a fait le tour. Ce passionné de bricolage qui réalisait déjà des objets pour son entourage a alors l'idée de mettre ses compétences au service de son entreprise. Il imagine, dessine et conçoit ses réalisations en mélangeant électricité, plomberie, travail du bois et du métal.

## Le réemploi de matières comme mot d'ordre

Ses créations sont issues à 95 % de matériaux recyclés. Il commence son activité en collectant des palettes et du bois de charpente autour de chez lui. Aujourd'hui, les menuisiers et métalliers de sa commune déposent leurs chutes dans des caisses qu'il met à disposition. « *Cela leur évite de payer pour trier, moi je les débarasse et me fournis en matières premières. Tout le monde est gagnant.* » Il explique cette démarche à ses clients. « *Je travaille à partir de bois brut non traité. Seules les palettes Europe le sont, je les utilise pour le mobilier extérieur.* »

## La formation pour plus de polyvalence

Simon Robin suit des formations complémentaires pour assurer le lancement de son activité. Il s'inscrit au Stage préalable à l'installation (SPI) auprès de la CMA et participe à des modules sur les réseaux sociaux, le référencement Web et la RGPD. À Nantes, il se forme au dessin industriel pour proposer des visuels 3D à sa clientèle avant fabrication. « *Avant d'immatriculer mon entreprise, j'ai passé neuf mois à préparer mon atelier, créer des pièces et alimenter mon site.* » Le confinement n'a pas



▲ Simon Robin dans son atelier, entouré de ses réalisations.

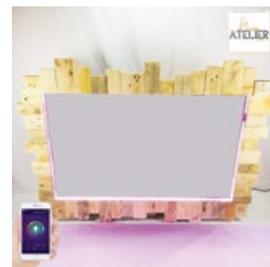
freiné son développement. « *Malgré quelques commandes annulées, j'ai eu du travail. Les personnes confinées dans leurs maisons ont fait des projets de décoration et rénovation.* »

## 2021 : objectif connecté

« *Se lancer en 2020 était un défi, mais le travail paye. Le planning de commandes pour 2021 est plein jusqu'en juin.* » Simon Robin souhaite désormais accentuer sa communication sur l'aspect connecté de ses produits. Miroirs, têtes de lit, lampes... peuvent intégrer de l'éclairage par commande Bluetooth via le smartphone ou la tablette.

## Porte ouverte aux stagiaires

Même s'il travaille seul, Simon Robin n'est pas opposé à l'idée de transmettre son savoir. « *Mon activité mélange divers métiers, cela ne répondrait pas aux attentes d'un apprenti. En revanche, j'accueille parfois des stagiaires dans mon atelier. L'objectif est d'aider les jeunes à s'orienter dans la vie professionnelle. La plupart des stagiaires que je reçois sont des élèves de 3<sup>e</sup> cherchant une orientation vers des métiers manuels. Je leur fais découvrir un panel assez large de domaines.* » Une façon de partager son expérience d'entrepreneur polyvalent.



▲ De gauche à droite : cuisine d'été réalisée de A à Z, meubles, plomberie, électricité, crédence · Habillage mural : Simon Robin a refait la feuillure, installé du bois de palette autour, ainsi qu'un ruban led avec télécommande · Miroir connecté.



# « Arrêtons de penser que la ressource est inépuisable »

**ANGEBAULT ÉBÉNISTERIE, LABELLISÉE ÉCO-DÉFIS 2020.** Daniel Angebault a obtenu la marque éco-défis en 2020 pour sa société spécialisée dans la fabrication de mobilier, décoration et produits pour la petite enfance made in Vendée. Si cette distinction récente reconnaît sa démarche en faveur du réemploi de matières dans ses créations, son engagement, lui, ne date pas d'hier. Portrait d'un ébéniste pas comme les autres, qui pense autrement et travaille différemment.

**D**aniel Angebault crée son entreprise en 1990. Formé à l'horticulture à Angers, il est aussi intéressé par la décoration et le travail du bois. C'est lorsqu'il déménage en Vendée qu'il engage sa reconversion. CAP ébéniste et formation en agencement d'intérieur en poche, il démarre son activité dans un petit atelier du Sud Vendée, à Fontaines, où il réalise à l'unité du mobilier pour des designers, des galeries, des architectes. Puis il s'installe dans un ancien couvent à l'Hermenault plus spacieux. Une société commerciale lui commande des jeux d'imitation pour la petite enfance, qu'il concevra de 1996 à 2012 en plus du mobilier, avec son équipe de 6 salariés. En 2004 puis en 2008, Daniel Angebault investit dans des centres numériques d'usinage qui lui permettent de travailler d'autres matériaux que le bois et de répéter les pièces en petites séries.

## « Penser autrement et ne plus remplir les bennes »

C'est une maxime qui guide le chef d'entreprise depuis toujours. « On ne peut pas se permettre de jeter de la

*matière, il faut faire d'autres choses avec. Déjà, à l'époque, nous proposons des produits réalisés à partir des chutes de nos jeux d'imitation. »* Daniel Angebault imagine alors une marque ouverte à la créativité en fonction de la chute de matière et des idées de chacun : jouets, mobilier intérieur et produits extérieurs viennent remplir un catalogue d'articles, réalisés à partir de chutes de matières réutilisées, et vendus sous le label « Signé Plancton ». « On utilise la matière disponible. Si le produit a un succès commercial, on prend de la matière neuve pour le développer en plus grandes quantités. Ainsi naîtront de nouvelles chutes qui se transformeront en nouveaux produits. »

## Une démarche qui séduit

L'entreprise a récemment enregistré une commande de la Camif pour des chambres d'enfants à 45 % en réemploi de matière. Daniel Angebault explique son concept autour de lui, auprès du chargé de mission en écologie industrielle du Pays de Mortagne notamment. Il entretient aussi des relations avec K-Line aux

Herbiers qui lui fournit des matières excédentaires à retravailler. Certains produits et chutes sont mis à sa disposition pour compléter les emballages. « Chaque entreprise a sa montagne de produits qu'elle n'arrive pas à jeter, ni à valoriser. »

## Des projets en tête

« Nous cherchons constamment des solutions pour réutiliser toujours plus de matière. Chaque idée est le fruit d'un travail de groupe et peut facilement être réalisée car nous avons l'outillage pour. » À l'avenir, Daniel Angebault souhaite développer les partenariats avec de grands groupes pour obtenir des chutes. Le chef d'entreprise projette aussi d'ajouter un nouveau segment à son activité. « Il y a de nombreux architectes qui aimeraient éditer leurs créations en petites unités mais ne trouvent pas de fabricant. Je souhaiterais mettre en avant la démarche et le créateur. Malgré cette période d'incertitude, j'espère que les années à venir seront le socle d'un nouveau départ. »

**+ D'INFOS :** [www.angebaultetcie.com](http://www.angebaultetcie.com) -  
02 51 00 19 55 - @Angebaultetcie  
@Angebault Ébénisterie



▲ Le futur atelier collaboratif situé 1 rue des Echoliers, au Poiré-sur-Vie.

# L'union fait leur force

**CRÉATION D'UN PÔLE DÉDIÉ AUX MÉTIERS D'ART AU POIRÉ-SUR-VIE.** Doreuse ornemaniste, **Emmanuelle Bouard** fait partie du collectif d'artisans métiers d'art qui prendra ses quartiers en janvier dans un grand atelier collaboratif rue des Echoliers, au Poiré-sur-Vie. Elle nous raconte la genèse du projet.

## Comment est né ce collectif ?

**Emmanuelle Bouard :** Tout est parti d'un constat en 2017. Blandine Le Pallec, peintre en décor avec laquelle j'avais déjà travaillé, ne disposait au Poiré-sur-Vie que d'un mini-atelier aménagé dans son appartement. Le manque d'espace était criant. Nous avons alors eu l'idée de nous regrouper entre artisans d'art de la commune au sein d'un même local pour travailler ensemble et mutualiser notre matériel et notre réseau.



## Quels sont les métiers représentés dans votre association ?

**E. B. :** Notre collectif regroupe 8 professionnels métiers d'art passionnés autour de ce projet d'atelier collaboratif dédié à la conservation/restauration du patrimoine et à la création contemporaine. Chacun dans nos domaines respectifs, nous transformons la matière et réalisons des pièces uniques ou en petites séries à la fois artistiques et esthétiques. Wilfried Boudé est restaurateur de sculptures (lauréat de la Main d'Or en 2018), Patrick Buti est restaurateur de peintures (Maître artisan des métiers d'art et titulaire du label EPV en 2020), Barbara Préau est tapissier sellier, Athanase Soullier est sculpteur

(lauréat de la Main d'Or en 2019), Alain Verger est vitrailliste, Blandine Le Pallec est peintre en décor, Léonie Goineau est restauratrice de livres et d'œuvres graphiques, et je suis moi-même doreuse ornemaniste (lauréate de la Main d'Or en 2016). En 2018, notre collectif a reçu le 2<sup>e</sup> prix du Trophée Entreprise, dans le cadre des Trophées de l'Excellence Artisanale.

## À quoi ressemblera votre atelier collaboratif ?

**E. B. :** La CMA nous a aidés à monter un dossier auprès de la mairie du Poiré-sur-Vie qui a proposé plusieurs locaux à louer et respecté nos exigences techniques et nos particularités (ventilation, lumière, température, point d'eau dans chaque atelier).

Le local que nous allons occuper a été entièrement réhabilité (vitrage, sol, cloisons). Sur 225 m<sup>2</sup> au total, nous disposerons de 5 ateliers de 25 à 35 m<sup>2</sup> et d'un grand hall d'exposition. La mairie nous a remis les clés en décembre, nous organiserons une inauguration lorsque les conditions le permettront.

## Qu'attendez-vous de cette mutualisation des compétences et des locaux ?

**E. B. :** L'objectif est de disposer d'un espace suffisant pour travailler, exposer nos produits, accueillir et réceptionner notre clientèle. Partager nos locaux offre aussi une plus grande visibilité à nos métiers. Nous aimerions organiser des démonstrations qui attireront des touristes, des amateurs d'art et de monuments historiques, des collectivités, les élèves du collège situé à côté... Bien plus qu'une vitrine dédiée aux événements comme les journées du patrimoine ou les Journées Européennes des Métiers d'Art, l'atelier sera aussi un lieu de rencontre et de création de lien au quotidien. Alain Verger envisage même de proposer à terme des cours de création de vitrail. Nous voulons faire vivre cet endroit et l'ouvrir à tous.



NOUVELLE FORMATION

# Fabriquez des luminaires conformes aux réglementations

**Normes, marquages, réglementations... difficile de s'y retrouver!**

**E**n réponse à la demande grandissante formulée notamment par les professionnels métiers d'art, la chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée met en place une nouvelle offre de formation pour vous apporter la connaissance théorique nécessaire sur la fabrication de luminaires respectant les normes en cours.

## Au programme de ce module de 2 jours

- Principe du marquage CE (attestation de conformité, marquage, dossier technique).
- Présentation des principales exigences de la norme NF EN 60598 (stabilité, rotation, résistance à la traction, températures maximales, protection des câbles distances dans l'air et lignes de fuite, isolation, IP).
- Fabrication d'un luminaire simple (présentation des composants disponibles sur le marché, techniques de montage et d'assemblage, montage du luminaire, tests à mettre en œuvre).
- Présentation des différentes directives et réglementations européennes, transposition en droit français, et lois françaises.
- Rédaction de documents (marquage CE, attestation de conformité UE, mode d'emploi, etc.).
- Analyse de la conformité d'une applique, d'une lampe à poser ou d'une suspension.

Aucun prérequis n'est nécessaire. La formation n'est pas limitée aux professionnels métiers d'art et s'adresse à tous les professionnels fabriquant ou souhaitant fabriquer des luminaires.

Elle se déroulera en présentiel à la chambre de métiers, du 8 au 9 mars prochains, de 9 h à 17 h, sur inscription préalable auprès du Service aux Entreprises.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS** concernant cette formation, ou pour connaître les modalités de financement, contactez votre Chambre de métiers au 0251 44 35 20 ou par e-mail : [formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Informations pratiques

- Il est demandé aux participants de venir avec un ordinateur portable et un luminaire de leur fabrication.
- Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation par les organismes de financement de la formation professionnelle.
- Formation accessible et adaptée aux personnes en situation de handicap.

# Mobilité et main-d'œuvre qualifiée, une intégration réussie !

Malgré le contexte sanitaire, les tendances des permis de construire et de mises en chantier de l'année 2020, le bâtiment et la construction représentent toujours un socle essentiel pour l'économie vendéenne. Avec des perspectives qui permettent de regarder 2021 avec volonté, l'entreprise Coffrages Gaillard à Nieul-sur-l'Autise investit sur la formation de jeunes pour assurer sa capacité de production.

**S**pécialisée dans les coffrages à usage unique des produits en préfabrication de pièces bétons pour la construction ou le génie civil, la société emploie une vingtaine de compagnons. La fabrication de ces produits nécessite des compétences reposant sur les métiers de la charpente bois ou métallique et sur la menuiserie. Afin de répondre à sa clientèle, Coffrages Gaillard a intégré un jeune apprenti afin de répondre aux besoins de



internationale des salariés a permis de partager les possibilités adaptées aux situations professionnelles et donc aux besoins des entreprises. Pour Coffrages Gaillard, Christopher Frenehard, responsable opérationnel, a témoigné du parcours d'intégration de Aziz. Après une première année adaptée, en formation au BTP CFA Vendée en CAP charpentier bois, Aziz a été hébergé chez une famille yonnaise. À Fontenay-le-Comte, après avoir été logé au foyer des jeunes travailleurs, l'apprenti dispose maintenant d'un appartement pour lequel l'entreprise a facilité les démarches.



◀ Aziz, apprenti charpentier à Nieul-sur-l'Autise.

compétences sur ces métiers parfois en tension. Arrivé à Nieul-sur-l'Autise en juin 2018, Aziz Dabre, jeune homme de 19 ans de la région de Garango au Burkina Faso, a été recruté comme apprenti charpentier durant l'été 2018, avec dès le départ une vraie volonté face aux usages du métier. Organisé par Pays de la Loire Coopération Internationale à Angers, une rencontre régionale sur la mobilité

## Une confiance réciproque

Aziz Dabre s'est investi dans sa formation et dans l'entreprise, avec aujourd'hui une réelle passion pour le français, les métiers du bois et le football. Les dirigeants, les compagnons et l'apprenti partagent une confiance réciproque faisant de ce charpentier en devenir, un mailon solide pour la production de la société. Cette intégration a bénéficié de l'appui d'associations locales, conjuguant ainsi développement économique avec insertion professionnelle par l'apprentissage.



## Pays de la Loire Coopération Internationale Un réseau multi-acteurs

Créé en 2018, le réseau regroupe les acteurs de la coopération internationale des Pays de la Loire (collectivités, associations, enseignements-recherche, acteurs économiques) soutenant actions à l'international et sensibilisation des Ligériens aux enjeux mondiaux avec différentes missions, dont la citoyenneté et la solidarité internationale. [www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org](http://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org)



DOMINIQUE RONNE - ATELIER DU CHAT QUI VEILLE

# « FORMER EST UN ÉBLOUISSEMENT »

**Sollicitée par des professionnels de l'ameublement, l'abat-jouriste Dominique Ronne se prend au jeu de la formation en 2012. Depuis, elle consacre la majeure partie de son activité à la transmission de son savoir-faire.**

*Isabelle Flayeux*



**P**oussée par l'envie de créer de ses propres mains, Dominique Ronne, commerciale, se reconvertit en 2005 dans la fabrication d'abat-jour sur mesure. Sept ans après l'ouverture de l'Atelier du chat qui veille à Genté (16), elle se lance dans la formation pour partager son savoir-faire. « *Former est un éblouissement. Je transmets le métier que j'adore à des professionnels intéressés, soit par un complément d'activité en ce qui concerne les tapissiers, soit par l'ouverture de leur propre atelier, expose l'abat-jouriste. Le but est de donner un outil qui va leur permettre de gagner leur vie. Je me sens utile et les créations sont de qualité, à partir de matières nobles. Nous travaillons pour faire avancer les choses, c'est-à-dire trouver de nouvelles formes, les interpréter. Le métier est redevenu un univers vivant.* » En 2021, elle espère pouvoir ouvrir un petit centre de formation sur les métiers de l'ameublement et former ses élèves à élargir et com-

pléter leur offre avec d'autres objets de décoration.

## **Former plutôt que fabriquer**

Artisan d'art depuis 2007, Dominique Ronne décroche avec fierté le titre de Maître artisan d'art en 2018. « *Cette reconnaissance de mes pairs était d'autant plus appréciable que le prestigieux label Entreprise du patrimoine vivant, obtenu en 2013, venait de m'être enlevé.* » Si son atelier répond aux critères d'attribution, le problème est que 80 % de son chiffre d'affaires viennent de la formation. Une aberration pour l'abat-jouriste: « *Je trouve inadmissible de retirer ce genre de label, qui officiellement est là pour contribuer à la reconnaissance d'un métier menacé, à quelqu'un qui fait tout son possible précisément pour que le métier en question perdure.* » Depuis 2012, sur les 132 élèves formés, 80 à 85 % sont à la tête d'ateliers toujours en fonctionnement. Une fierté pour le maître artisan d'art!

## UN PROGRAMME COMPLET

**Du lundi au samedi, une semaine sur deux, les formations de l'Atelier du chat qui veille accueillent quatre à six personnes. Indispensable pour découvrir les bases techniques de la fabrication d'abat-jour sur mesure, le module initiation précède deux modules de perfectionnement et un cours sur les abat-jour plissés. En complément, les stages à thème (art déco, victorien, motifs floraux, lanternes...) offrent la possibilité aux stagiaires de libérer leur créativité. Dominique Ronne assure un suivi technique continu et communique avec ses élèves via trois pages Facebook.**

## CONSEILS DE PRO

« *Je ne fabrique plus et je travaille passionnément à la formation. J'oriente les demandes des devis vers mes anciens élèves, selon la situation géographique.* »

# CE QUI CHANGE au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier est synonyme de changements, notamment en matière de réglementation pour les entreprises. Présentation de quelques modifications\* qui vont impacter votre vie quotidienne.

## Smic

Covid oblige, la hausse du Smic est limitée puisqu'elle est calculée à partir de la hausse des prix et des salaires. L'augmentation est de 0,99 %. Le montant brut horaire passe ainsi à 10,25 €, soit 1554,58 € bruts par mois (+15 €).

## Chômage partiel

Les salariés percevront 60 % de leur salaire brut et les entreprises seront remboursées de 60 % des sommes versées.

## Timbres

Le prix du timbre vert, pour les plis distribués en 48 heures en France, passe de 97 centimes à 1,08 € (+11,3 %). Le timbre rouge, pour une lettre prioritaire distribuée le lendemain, passe à

1,28 €, contre 1,16 € en 2020 (+10,3 %). Cette hausse intervient pour tenter de compenser la baisse continue des volumes de courriers distribués.

## Impôts

Le barème de l'impôt sur le revenu est revalorisé de 0,2 %.

## Lutte contre le gaspillage

En cas de non-respect du refus de publicité, l'amende est de 1500 € (3000 € en cas de récidive).

## Rénovation

Le dispositif MaPrimeRénov' devient accessible à tous les propriétaires.

## Soldes

Du fait de la crise sanitaire, le Gouvernement a décalé les dates légales.

Les soldes d'hiver débiteront le 20 janvier et dureront quatre semaines.

## Logement

Les douches installées dans les logements neufs devront être à l'italienne.

## Allocations

Les APL sont calculées en fonction des revenus de l'année en cours.

## Électricité

Les tarifs réglementés d'électricité sont supprimés pour tous les professionnels, sauf pour les entreprises qui emploient au plus dix personnes, et/ou dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros.

\* Les mesures listées ci-dessus n'intègrent pas encore celles issues de la LF 2021 et de la LFSS 2021.

## DIFFICULTÉS : QUATRE CELLULES D'ÉCOUTE À SOLLICITER

### 1. Réseau des CMA : le premier réflexe

Pour répondre aux questions sur la situation sanitaire et accompagner les artisans dans leurs démarches pour bénéficier des aides du Plan de relance, les CMA ont mis en place des cellules d'urgence sur tout le territoire (numéros d'appel et e-mails), afin de répondre au plus vite à leurs demandes.

Pour obtenir un contact près de chez vous: [covidcma.artisanat.fr](https://covidcma.artisanat.fr), puis cliquez sur la carte pour renseigner votre région.

### 2. Bercy : l'appui technique

0806 000 245 (non surtaxé)

Du lundi au vendredi, 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

Fonds de solidarité, CA généré par le « click & collect », prime journalière, chômage partiel... La cellule d'information de Bercy permet aux entreprises et aux associations en difficulté d'entrer en relation avec des interlocuteurs dédiés pour répondre à chacune de leurs questions. Le service est assuré en parallèle avec la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

Le plateau téléphonique est venu compléter une plateforme en ligne, riche en documentations: [www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises](https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises).

### 3. Soutien psychologique : reprendre pied

0 805 65 505 0 - 7 jours sur 7 - 8 h à 20 h

Bercy et l'association Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) prolongent la cellule d'écoute téléphonique, mise en place fin avril. Cette initiative bénéficie de nombreux soutiens, dont celui de CMA France. À l'issue de l'appel, et selon la gravité de la situation, les chefs d'entreprise se voient proposer une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue ou une réorientation vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

### 4. Télétravailleurs : sortir de l'isolement

0800 13 00 00 (gratuit et anonyme) - 7 j/7 - 24 h/24

Afin de soutenir les télétravailleurs contraints et parce que les TPE et PME n'ont pas toujours les moyens de financer les services de professionnels spécialisés dans les domaines de la prévention et de la santé au travail, le Gouvernement a jugé opportun la mise en place d'un numéro vert dédié. Pour répondre efficacement aux appels, 70 psychologues ont été sollicités par le ministère du Travail.



# Gel des primes : les assureurs jouent (enfin) le jeu

**Les cotisations d'assurance des TPE et PME fermées administrativement n'augmenteront pas l'année prochaine. Et cette mesure vise toutes les entreprises de moins de 250 salariés contraintes à garder portes closes. Retour sur ce bras de fer entre Bercy et le secteur de l'assurance...**

**L**es commerces sont fermés mais les primes d'assurance continuent d'être dues. À écouter de nombreux commerçants et artisans, les compagnies ne répondraient pas toujours présentes, notamment sur le risque pertes d'exploitation. Bruno Le Maire les invite même souvent à « *faire plus* ».

Face à leur immobilisme, le locataire de Bercy a déterré la hache de guerre le 1<sup>er</sup> décembre. Et a déclaré qu'il soutiendrait l'amendement du sénateur LR Jean-François Husson, qui vise à instaurer une taxe sur les assurances dommages, si les assureurs ne réalisaient pas un « geste significatif » en faveur, notamment, des cafés, hôtels et restaurants (CHR). Derrière ce « geste », entendez « le gel de prime d'assurance pour 2021 », que Bercy réclamait depuis des semaines, au profit des secteurs les plus durement touchés par la crise sanitaire.

## De la menace à l'ultimatum

Le ministre de l'Économie est passé de la menace à l'ultimatum puisqu'il

a sommé les assureurs de lui faire des propositions avant le lundi 7 décembre, jour fixé pour une rencontre avec les principaux représentants des assureurs français. À l'issue de cette entrevue, les compagnies d'assurance ont finalement accepté de geler les cotisations des contrats multirisques professionnels pour l'année 2021, dans les secteurs les plus touchés par la crise.

## D'autres projets sur la table

L'accord trouvé à Bercy le 7 décembre dernier prévoit également d'offrir « *gratuitement en 2021 aux mêmes entreprises une couverture d'assistance pour les chefs d'entreprise et les salariés quand ils ont été touchés personnellement par le coronavirus.* »

En outre, la création d'une « médiation » de l'assurance est annoncée. Elle aurait pour objet de « *régler les litiges entre les compagnies et les professionnels* », a précisé le ministre. Bruno Le Maire a confié cette mission à l'actuel médiateur de l'assurance pour les particuliers, Arnaud Chneiweiss.

## TESTS ANTIGÉNIQUES

### Désormais possibles dans votre entreprise !

Le test antigénique est réalisé via un prélèvement dans les narines à l'aide d'un écouvillon, comme le test PCR. Contrairement à ce dernier, les résultats sont rapides et obtenus en 15 à 20 minutes. Les tests peuvent être réalisés en entreprise, si le salarié donne son accord et si l'employeur a pris soin de déclarer sa pratique auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

### Qui procède aux prélèvements ?

Un arrêté du 17 novembre 2020 étend la liste des personnes habilitées à procéder aux prélèvements. Outre les médecins, pharmaciens et infirmiers, les techniciens de laboratoire, les préparateurs en pharmacie, les ambulanciers et même certains étudiants peuvent le pratiquer. Artisans ou salariés ne peuvent donc pas les effectuer eux-mêmes. Ils doivent impérativement s'entourer d'un professionnel de santé.

### Tester, rassurer, isoler

Réalisé en entreprises par un infirmier, le test est intégralement aux frais de l'employeur et coûte une vingtaine d'euros (test et acte de prélèvement). Le secret médical doit être préservé. En cas de test positif, le malade doit s'isoler immédiatement et contacter son médecin traitant. L'objectif est de limiter le risque de foyers épidémiques et de rassurer les salariés qui, dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, peuvent rarement télétravailler.

La liste des tests antigéniques autorisés est disponible sur le site du ministère de la Santé : [COVID-19.SANTE.GOUV.FR/TESTS](https://COVID-19.SANTE.GOUV.FR/TESTS).

La liste des officines et des soignants volontaires pour ces dépistages antigéniques est en cours de publication, dans la rubrique d'informations générales de la nouvelle application « TousAntiCovid ».

## ÉVALUEZ VOS DETTES

Avant de fermer sa société, l'analyse de la situation comptable est primordiale. Si vous croulez sous les dettes, la clôture relève alors de la compétence du tribunal. Pour fermer volontairement, il faut pouvoir payer toutes les sommes dues.

## PENSEZ AUX FORMALITÉS ANNEXES

**Il est important de penser aux formalités liées à l'ancienne vie de la société : telles que la résiliation des assurances, ou des abonnements téléphoniques, sans oublier la clôture des comptes bancaires.**

## PROCÉDEZ EN TROIS ÉTAPES

Il faut décider de la dissolution de la société et nommer un liquidateur. Il convient ensuite d'accomplir les opérations de liquidation (payer les dettes). Et enfin, fermer définitivement la société via sa radiation au RM et/ou au RCS.

### LECTURE RAPIDE

# Se résoudre à fermer sa société : comment et à quel prix ?

**Covid, faillite, mais aussi volonté de changement de vie professionnelle : les raisons pour fermer sa société ne manquent pas. Avant de sauter le pas, mieux vaut être bien renseigné sur les démarches juridiques et les coûts engendrés par une telle décision.**

*Loetitia Muller*

**L**es démarches de fermeture peuvent varier en fonction de la forme juridique de la société, néanmoins trois étapes sont inévitables : la dissolution, la liquidation et la radiation. On fait le point sur ces formalités et leur coût.

### Comment dissoudre sa société ?

C'est la première étape qui consiste en l'arrêt de l'activité. La décision, si elle n'est pas imposée par le juge, doit être prise par les associés réunis en assemblée générale. Évidemment, si l'associé est seul, la décision lui appartient. Il convient de nommer un liquidateur et de dresser un procès-verbal (PV) de

dissolution. Sa rédaction prouve la volonté de fermer la société. Ce PV doit ensuite être enregistré au service des impôts des entreprises. Cette opération vous coûtera 375 €. Il faut ensuite procéder aux publications dans un journal d'annonces légales (JAL), après la dissolution et après l'approbation de votre dernier bilan comptable. Le prix est fixé à la ligne publiée et varie selon les départements. Il oscille généralement autour de 200 €. Vient enfin le dépôt d'une demande d'inscription modificative, au Répertoire des métiers (RM) de votre CMA ou au Registre du commerce et/ou des sociétés (RCS) de votre CCI, si vous avez la double immatriculation : cette formalité doit être effectuée sous un mois à compter de la date de dissolution.

### Comment liquider sa société ?

C'est le rôle du liquidateur (judiciaire, ou choisi par les associés en cas de fermeture volontaire sans dette). Une fois la société dissoute, ce dernier dispose de trois mois pour la liquider. Comment ? En transformant les actifs de la société en liquidités afin de payer tous les créanciers. S'il reste de l'argent, on l'appelle « boni de liquidation » et il est partagé entre associés, après avoir versé un droit de partage de

2,5 %. À ce stade, la société n'est pas encore fermée, elle ne le sera qu'une fois la radiation réalisée.

Une exception existe toutefois pour les sociétés unipersonnelles avec personne morale (SASU, EURL). En effet, elles n'ont pas à être liquidées après leur dissolution. La loi prévoit une transmission universelle de patrimoine. Les dettes et créances sont directement absorbées par la personne morale.

### Comment procéder à la radiation de sa société ?

Le dirigeant, muni de ses comptes définitifs de liquidation, doit demander la radiation auprès du greffe du tribunal de commerce (ou de la chambre commerciale du tribunal judiciaire en Alsace-Moselle). C'est l'acte qui met définitivement fin à la société. La radiation entraîne avec elle la disparition de l'immatriculation de la société au RM et/ou au RCS. La société n'a alors plus d'identité. Le greffe diffuse ensuite un avis au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) et remet à l'entreprise un extrait Kbis de radiation. Il faut compter environ 200 € pour l'enregistrement du dossier de dissolution et la radiation. Loin d'être un échec, la fermeture d'une société peut également constituer un nouveau départ.

# Sauvegarde judiciaire : prenez la main !

**Reports de charges et prêts vous évitent pour le moment des défaillances, et après? Si vous rencontrez des difficultés insurmontables, la procédure de sauvegarde permet d'apurer les dettes et de réorganiser son activité: un bon moyen pour se relever de la crise. *Laetitia Muller***

**U**ne condition préalable est toutefois requise: l'entreprise ne doit pas être en état de cessation de paiement. Elle doit pouvoir faire face à son passif exigible (ses dettes) avec son actif disponible (trésorerie, placements débloqués, avoirs).

## L'ouverture de la procédure

Le représentant légal fait une demande devant le greffe du tribunal de commerce où siège son entreprise en s'y rendant, ou tout simplement en ligne sur le site [www.service-public.fr/professionnels-entreprises](http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises). Il complète ensuite le « formulaire de demande d'une procédure de sauvegarde », en détaillant ses difficultés et les raisons qui l'empêchent de les surmonter. Il transmet également un ensemble de documents justifiant sa situation (comptes annuels, situation de trésorerie, inventaire des biens...).

À réception du formulaire et des pièces, le tribunal peut, par jugement, ouvrir une procédure de sauvegarde et désigner un juge-commissaire ainsi que deux mandataires de justice: l'un représentera les créanciers, l'autre assistera l'entrepreneur dans sa gestion. C'est alors que s'ouvre la période d'observation pour une durée qui varie, en fonction de la situation, de six à dix-huit mois.

## La période d'observation

L'objectif est de dresser un bilan économique et social de la structure et d'étudier ses possibilités de rétablissement. Le représentant légal reste aux commandes de son entreprise, même s'il est conseillé et assisté par un mandataire.

Pour faciliter la sauvegarde, toutes les dettes sont bloquées durant cette période. Plus exactement: les poursuites des créanciers sont suspendues. En parallèle, tous les contrats en cours se poursuivent (bail, fournisseurs...). Le tribunal observe le fonctionnement de la société et trois choix s'offrent alors à lui. Soit la situation s'est améliorée, la procédure est stoppée et la vie de l'entreprise reprend son cours. Soit la situation s'est aggravée, dans ce cas le tribunal convertit la procédure en redressement ou liquidation judiciaire. Ou, enfin, la société ne va pas mieux mais elle peut se rétablir: le tribunal arrête un plan de sauvegarde.

## Le plan de sauvegarde

L'objectif est de sauver l'entreprise en prenant les mesures adaptées. Ainsi, un plan peut prévoir un changement de structure sociale ou la cession d'une activité par exemple. Face à ce projet de rétablissement, le plan définit également les garanties offertes par le chef d'entreprise pour assurer l'exécution de son plan dont la durée ne peut pas excéder dix ans. Éviter le dépôt de bilan est donc encore possible! Le constat est clair pour l'organisme d'État France stratégie: « *Les entreprises qui choisissent la procédure de sauvegarde s'en sortent mieux (62 % obtiennent un plan de restructuration), 73 % de celles qui entrent en redressement judiciaire périssent.* » Et en cette période de crise, l'État ne ménage pas ses efforts législatifs, une ordonnance du 26 novembre dernier adapte les règles relatives aux entreprises en difficulté du fait de la Covid-19.

## Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf

Depuis 2015, un article du Code de la sécurité sociale prévoit la possibilité d'une transaction entre un cotisant et l'Urssaf. Mais le modèle de protocole transactionnel manquait à l'appel, rendant la mesure inapplicable dans les faits. Un arrêté du 8 octobre fixe enfin le modèle de transaction attendu. Sont concernés par exemple, pour une période limitée à quatre ans, les sommes liées aux majorations de retard et aux pénalités, les montants relatifs aux avantages en nature, aux avantages en argent ainsi qu'aux frais professionnels (frais de repas...).

Tous les détails dans l'article « Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf » sur [www.lemondedesartisans.fr](http://www.lemondedesartisans.fr).

# Travailleur handicapé : une nouvelle aide à l'embauche de 4 000 €

L'aide financière pour l'embauche de travailleurs handicapés, mise en place par un décret du 6 octobre 2020, s'adresse à toutes les entreprises privées. D'un montant de 4 000 €, elle s'applique aux contrats conclus entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 30 juin 2021. Explications pratiques...

*Isotitia Muller*

## Qui a droit à l'aide et pour quel montant ?

Tous les employeurs privés, artisans et commerçants, ont droit à cette aide, dès lors qu'ils sont à jour de leurs obligations de paiements et qu'ils n'ont pas procédé, dans l'année 2020, à un licenciement pour motif économique sur le poste pour lequel ils embauchent. On peut percevoir l'aide pour tout recrutement d'un salarié bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), à la date de conclusion du contrat. Précision utile fournie par le ministère du Travail : le gérant peut bénéficier de cette aide, s'il se salarie et s'il est minoritaire. Il en est de même pour l'embauche d'un associé ou d'un cogérant salarié de l'entreprise avec une RQTH. L'aide est égale à 4 000 € au maximum pour un salarié à temps plein. Elle est versée (par l'agence de service des paiements-ASP), par tranche de 1 000 € maximum, chaque trimestre pendant un an. Son montant est proratisé en fonction de la durée de travail du salarié, et de la durée de son contrat.

## Quels sont les contrats concernés ?

L'aide est ouverte pour les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD) de plus de trois mois, conclus entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 30 juin 2021. Il convient d'être vigilant quant à la

rémunération ; en effet, le salaire horaire indiqué dans le contrat doit être inférieur ou égal à deux fois le montant horaire du Smic (soit à 20,30 € bruts). Cette condition s'apprécie à la date de conclusion du contrat de travail. En conséquence, rien n'interdit juridiquement à l'employeur d'augmenter la rémunération du salarié au-delà de ce seuil en cours d'exécution du contrat.

## Comment obtenir l'aide ?

Il faut en faire la demande, à partir du 4 janvier 2021, et dans les six mois qui suivent le début du contrat, via le portail « SYLAé ». Le chef d'entreprise doit fournir :

- une attestation sur l'honneur de remplir les conditions d'éligibilité de l'aide ;
- la copie de sa pièce d'identité ainsi que celle du salarié ;
- le contrat de travail ;
- la décision d'attribution de RQTH.

Il doit ensuite attester du maintien du salarié handicapé dans ses effectifs en transmettant, toujours via « SYLAé », une attestation de présence du travailleur. Cette formalité doit être accomplie dans les quatre mois suivant l'échéance de chaque trimestre. Elle est d'importance puisque le retard, ou le défaut de production de ce justificatif, engendre le non-versement de l'aide sur la période.

## Commerces inclusifs et embauches partagées

Une mutualisation d'embauche est possible. En effet, « deux employeurs différents peuvent bénéficier de l'aide au titre de l'embauche d'un même salarié et, dans ce cas, l'aide est proratisée en fonction du temps de travail dans chaque entreprise », précise le ministère du Travail. Dans la droite ligne de cet avantage, les CFA accueillent plus d'apprentis en situation de handicap. Évalué en début de contrat, le maître d'apprentissage pourra obtenir jusqu'à 4 000 € de prise en charge pour les adaptations à effectuer.

Charge utile maxi : 1 000 kg  
 Volume utile : 4,6 / 5,3 / 6,1 m<sup>3</sup>  
 (+ 0,5 m<sup>3</sup> avec Flexcargo)

Motorisations :  
 Électrique synchrone 136 ch  
 Vitesse maxi : 130 km/h



Dimensions : 4 609 / 4 959 /  
 5 309 x 2 010 x 1 905 mm  
 PTAC : 3,0 T

OPEL VIVARO-E

# Branché et performant

Opel vient d'enrichir la gamme de son Vivaro avec une version 100 % électrique : le Vivaro-e. Du point de vue esthétique, ce modèle ne se distingue des versions diesel que par sa trappe de recharge, située au niveau de l'aile avant gauche et, bien entendu... par l'absence de pot d'échappement. *Guillaume Geneste*

## Un très bel agrément de conduite

Le Vivaro-e distille un agrément de conduite élevé. Le silence à bord n'est troublé que par les bruits extérieurs. Les accélérations et les reprises sont très convaincantes, le couple maxi de 260 Nm étant disponible immédiatement. La vitesse maxi (bridée à 130 km/h) est aisément atteinte et maintenue.

En ville, son lieu d'évolution de prédilection, le Vivaro-e est particulièrement plaisant.



## Deux batteries pour deux autonomies

Bien qu'à vocation urbaine, là où il est à la fois le plus pertinent et où la question de l'autonomie est limitée, le Vivaro-e est proposé avec deux batteries : une de 50 kWh, pour une autonomie maximale de 230 km, et une de 75 kWh pour atteindre les 330 km (norme WLTP).

Côté recharge, il faut compter 14 à 18 heures sur une prise standard 220 V/16A, 3 à 4 h 30 avec une prise 11 kW et 30 à 45 minutes avec borne rapide 100 kW DC (courant continu).

## Un confort élevé

La vie à bord du Vivaro-e est particulièrement agréable. Il dispose exactement des mêmes équipements que les versions diesel ; seules différences notables : un tableau de bord spécifique qui intègre un indicateur de « consommation » d'énergie, un sélecteur de vitesse avec une position « B », pour Brake, qui permet de récupérer un maximum d'énergie au levé de pied et en descente, et un bouton mode (trois modes disponibles : Eco, Power et Normal).



PHOTOS : © OPEL



- Silence de fonctionnement
- Agrément de conduite

Prix plus élevé qu'un diesel

Temps de recharge sur prise classique



À PARTIR DE 33 200 € HT (HORS BONUS)



**Gilles Saint-Didier,**  
vice-président « Électroniciens »  
de Fedelec

« Il y a de plus en plus  
d'apprentis mais pas dans  
nos métiers... Un artisan  
gagne plus qu'un technicien  
supérieur, dommage que  
l'Éducation nationale n'en  
fasse pas état auprès des  
jeunes et de leurs parents ! »

www.fedelec.fr

DÉPANNEURS INFORMATIQUES

# ENTRE « TENDANCE » ET DÉSHÉRENCE

**Le dépannage informatique, porté par la dynamique de l'économie circulaire, répond aux enjeux écologiques actuels. Malgré cela, les jeunes désertent ce métier artisanal. Le point avec le très impliqué Gilles Saint-Didier, artisan et dépanneur informatique, vice-président « Électroniciens » de Fedelec. Sophie de Courtivron**

La majorité (67 %) des réparateurs informatiques enregistrés comme tels sont des artisans. On retrouve aussi ce savoir-faire chez des entrepreneurs de dépannage électroménager et électronique grand public, antennistes, réseau VDI<sup>1</sup>. « Nous représentons 4 600 professionnels dont 10 à 15 % font aussi de la réparation informatique », pose Gilles Saint-Didier, vice-président « Électroniciens » de Fedelec, organisation professionnelle des TPE de l'électricité et de l'électronique. « Nous sommes la seule fédération qui représente les indépendants du métier. » En face de ces artisans ? Des grandes surfaces spécialisées, des ateliers industriels et des structures de réparation nationales. La réparation a le vent en poupe. « Ce que l'on jetait il y a cinq ans, on le répare aujourd'hui ».

## DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, un « indice de réparabilité » (une note entre 0 et 10) sera affiché sur certains appareils (smartphones, ordinateurs portables...). Fruit de deux ans de travaux menés par le CGDD<sup>2</sup> avec l'appui de l'Ademe<sup>3</sup>, sa construction a réuni producteurs et importateurs, réparateurs, ONG, associations, secteurs de l'auto-réparation et de l'économie sociale et solidaire.

« Au départ, les constructeurs voulaient déterminer l'in-

dice seul, nous nous sommes battus. » L'identification des réparateurs vis-à-vis des clients est aussi indispensable. « Quasi tous les professionnels de Fedelec sont Répar'Acteurs, label porté par les chambres de métiers et de l'artisanat. Cela renforce notre visibilité. »

## INDICE DE DURABILITÉ ET FONDS DE RÉPARATION

Un indice de « durabilité », qui remplacera ou complétera l'indice de réparabilité, est en cours d'élaboration avec les mêmes acteurs. Prévu pour lutter contre l'obsolescence prématurée, applicable en 2024, « il devrait ajouter aux informations sur la réparabilité celles concernant l'évolutivité, la robustesse et la fiabilité. » De plus, le dispositif du fonds de réparation<sup>4</sup> permettra aux particuliers de bénéficier d'une aide financière afin de favoriser la réparation d'un appareil au lieu de l'envoyer à la déchetterie. Malgré ces signaux positifs, « les jeunes ne vont plus vers nos métiers », déplore Gilles Saint-Didier. « Nous n'avons plus de CAP et une seule formation prépare à nos spécialités<sup>5</sup>. Nous nous battons pour la préserver ». Si les temps sont « verts », ils restent sombres.

1. Voix Données Image. 2. Commissariat général au développement durable.

3. Agence de la transition écologique. 4. Prévu dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. 5. Le Certificat technique des métiers « Installateur-dépanneur audio-vidéo électroménager ».

RÉPARATEURS DE CYCLES

# VENT DANS LE DOS

**Le vélo comme mode de déplacement compte de plus en plus d'adeptes, et bénéficie d'un coup de pouce octroyé par les pouvoirs publics pour permettre aux Français de remettre leur matériel à niveau. De leur côté, les réparateurs de cycles ont besoin de main-d'œuvre. État des lieux.**

*Franck Caia*

**F**in 2020, la France a atteint le cap du million de vélos réparés depuis la sortie du premier confinement. Une performance permise par le « Coup de pouce vélo », un programme d'encouragement à la pratique du vélo lancé au printemps par le Gouvernement, qui comprend, entre autres, une aide de 50 € à destination des particuliers pour la remise en état de leur bicyclette personnelle. Le phénomène semble parti pour durer : en mai et juin 2020, les ventes

de vélos neufs avaient plus que doublé, affichant une hausse de 117 % par rapport à la même période en 2019. De surcroît, selon une estimation de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), « 10 millions de vélos facilement réparables dorment dans les caves des Français ». « Mécaniquement », les besoins de main-d'œuvre sont à l'avenant chez les réparateurs de cycles. C'est ce que confirme une enquête menée au cours de l'été dernier auprès de 446 vélocistes. Ainsi, 60 % d'entre eux font état de leur projet de recruter dans les semaines et les mois qui viennent, alors même que 480 embauches ont été comptabilisées entre mai et août ; 56 % disent rencontrer des problèmes dans le domaine de la formation et 42 % pour recruter.

## UNE ACADEMIE DES MÉTIERS DU VÉLO

Afin de tenter de structurer une filière diverse sur un marché comptant aussi bien des magasins spécialisés, la grande distribution sportive ou des associations de réinsertion, une académie des métiers du vélo vient d'être mise en place afin de proposer une formation d'opérateur de cycles

visant à aider et à soulager les réparateurs. Dispensée sur un mois, soit vingt jours ouvrés de cours, cette formation comprend cinq journées en milieu professionnel. Réservée aux demandeurs d'emploi, la première session a démarré en novembre dans une demi-douzaine de villes. Plus de 500 personnes suivront cette formation au cours de la première année, puis 750 devraient suivre entre 2022 et juin 2023. Si elle n'est pas qualifiante, « l'acquisition des compétences de base devrait ensuite inciter les plus à l'aise à continuer à se former », précise Zoé Coston, chargée de mission à la FUB.

De son côté, l'Institut national du cycle et du motorcycle (INCM) constate d'ores et déjà « un très fort engouement » pour la formation de mécanicien cycles qui, elle, débouche sur un contrat de professionnalisation. « En 2019-2020, nous avons compté 120 certifiés dans le domaine du vélo, ils seront 260 cette année, c'est énorme, constate le directeur de l'établissement, Jean Le Naour. En ce qui concerne les formateurs, cette spécialité représentait un poste et demi en 2013, dix aujourd'hui, et probablement une quinzaine en 2021. »



**Zoé Coston,**  
chargée de mission au sein  
de la Fédération des usagers  
de la bicyclette

« L'acquisition des  
compétences de base  
devrait ensuite inciter  
les plus à l'aise à continuer  
à se former. »



© DUSAN PETROVICI

[incm-formation.fr](http://incm-formation.fr) - [fub.fr](http://fub.fr)



« Aucun père n'apprend plus à son fils à se raser. J'accompagne l'éducation de cette nouvelle génération, tout en amenant ce métier d'artisan au rang d'art. »

# L'ÂME DU RASOIR

SARAH HAMIZI – LA BARBIÈRE DE PARIS

**A huit ans, Sarah Hamizi scellait déjà son sort : elle sera barbrière. Une vocation inébranlable, envers et contre tous ! Aujourd'hui, la persévérante petite Kabyle est devenue « la Barbrière de Paris ». Une marque et une consécration pour cette passionnée devenue, en vingt ans, l'ambassadrice incontestée d'un métier qu'elle a contribué à dépoussiérer.**

*Julie Clessienne*

## RITUELS FONDATEURS

Kabylie, années 1980. Un miroir accroché à un chêne séculaire, un coupe-choux patiemment affûté. Devant ses petits-enfants fascinés, l'aïeul s'adonne à son rituel favori : le rasage. Au premier rang, Sarah Hamizi, « autorisée à regarder mais pas à parler » ! L'instant reste gravé, de même que sa vocation. Elle sera barbrière. « Un métier d'homme pour ma mère », pour ses pairs aussi. Tant pis ! La persévérance paye : deux maîtres d'apprentissage réputés lui laissent sa chance, à Paris. En 1999, après quelques années en gérance, elle se lance dans son propre projet. Prête à bousculer les codes. « Dans les barbers-shop d'alors, ça parlait Tiercé et ça chiquait ! »



## SUBLIMER LES HOMMES

Depuis, Sarah Hamizi a fait de sa féminité un atout : « Ma sensibilité joue en ma faveur. Je porte un regard de séduction sur les hommes, je sais comment les rendre beaux. » Si le milieu affiche encore parfois son scepticisme vis-à-vis de l'impétueuse barbrière, Sarah Hamizi assume pleinement l'orientation soin et beauté qu'elle confère à son métier. « Je veux offrir aux hommes les outils et savoir-faire pour les sublimer. » Conseils, petites attentions, pédagogie sont ses armes les plus appréciées de sa clientèle, fidèle et régulière. « La beauté au masculin a trop longtemps été reniée », déplore-t-elle.

© LA BARBIÈRE DE PARIS



## FAIRE ÉVOLUER LE MÉTIER

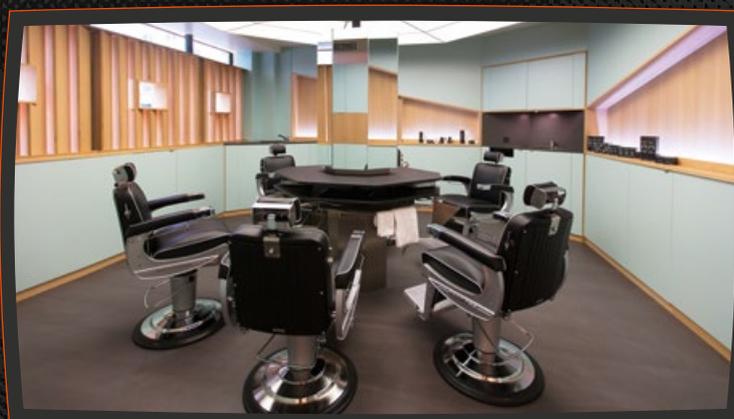
Armée d'un Brevet professionnel mention complémentaire « Coiffeur spécialisé en hommes », Sarah Hamizi cherche perpétuellement à faire évoluer le métier de barbier. Pour cela, elle n'hésite pas à s'appropriier et à détourner des techniques jusqu'ici seulement utilisées dans les cabinets d'esthétique : épilation faciale à la cire des parties disgracieuses, rasage à la vapeur, « pour dilater les pores et assouplir la peau », maquillage de barbe pour camoufler les trous.

Des astuces désormais répandues chez les barbiers, qu'elle enseigne aussi bien à de jeunes professionnels qu'à ses clients eux-mêmes. « Grâce à nos produits dérivés et nos conseils, ils peuvent reproduire certains soins chez eux. »



## AMBASSADRICE SUR TOUS LES FRONTS

Depuis quelques années, Sarah Hamizi profite de sa médiatisation constante pour aboutir à la création d'un diplôme de barbier. « Pour l'instant, il n'existe qu'une option en Brevet professionnel alors que c'est un métier porteur dont la pratique peut être dangereuse si elle n'est pas maîtrisée. Nous n'étions que cinq barbiers à Paris en 2000. Nous sommes 500 aujourd'hui ! » Son leitmotiv : « Me demander constamment ce que je peux faire pour mon métier, pour l'aider à avancer. » L'ouverture prochaine de trois nouveaux salons, d'une Académie de barbier et la parution d'un livre compilant des interviews de barbiers du monde entier devraient faire avancer sa cause...



## SE DÉVELOPPER À BONNE ALLURE

Sollicitée de toute part pour ouvrir des enseignes en masse, Sarah Hamizi a préféré un développement raisonné. « Mon action est dictée par l'excellence, donc cela se fait à mon allure, selon mes critères et mes valeurs. » Sept salons sont ainsi estampillés « Barbière de Paris » dans la capitale, dans des lieux originaux comme dans une boutique de prêt-à-porter ou dans une clinique privée. Bien loin du style « tatouages et briques rouges » qu'on associe aux barbers-shop. « Le concept évolue sans cesse mais le savoir-faire et le sens de l'accueil restent notre patte. »

## DATES CLÉS

### 2000

Ouverture de son premier salon de 20 m<sup>2</sup>, SH Coiffure, rue Condorcet à Paris.

### 2007

Naissance de la marque « Barbière de Paris » (3,5 M€ de CA en 2019).

### 2013

Parution de son premier livre « *Barbes et moustaches : comment les tailler au poil* » aux Éditions Larousse.

### 2014

Ouverture du flagship, un salon de 200 m<sup>2</sup> (14 fauteuils), situé dans le centre névralgique de Paris, le 1<sup>er</sup> arrondissement.

### 2015

Prix national Stars & Métiers et prix « Coup de cœur du public ».

### 2021

Refonte du site Internet (5 à 10 % de CA pour le e-shop) et de la gamme de produits dérivés, axée à 95 % sur le naturel.



# TROIS ORIGINES, UN MÊME ENGAGEMENT

◀ Les « élécubes », rééditions d'un modèle ancien, ont été choisies tout naturellement pour une exposition dédiée au Fabriqué en France, à l'Élysée, en janvier 2020.

© LES JOUETS DU QUEYRAS

**Si certains artisans pratiquent et perpétuent un art né hors de nos frontières, d'autres s'initient au savoir-faire français et s'emploient à l'exercer avec rigueur. Tous sont fidèles aux techniques traditionnelles et affichent une volonté commune de respect et d'innovation. Portrait de trois artisans aux racines différentes, au service de notre artisanat.**

*Isabelle Flayeux*

## GIOVANNA GRAZIOSI, FABRICANTE DE JOUETS EN BOIS REMETTRE AU GOÛT DU JOUR UN SAVOIR-FAIRE ANCIEN

Petit village au fond de la vallée de l'Izoard, Arvieux (Hautes-Alpes) est le berceau de la coopérative de fabrication artisanale de jouets en bois « Les Jouets du Queyras », créée en 1920. Voilà sept ans que Giovanna Graziosi, Italienne installée en France depuis 2009, en a pris la gérance. « *Parce que j'ai travaillé en Italie pour un marchand de jouets, mon prédécesseur m'a proposé de prendre sa suite. Le fait de connaître l'univers du jouet et de venir d'un autre pays a été décisif. Il cherchait une personne capable d'apporter un nouvel élan à son entreprise en difficulté.* » Passionnée par un mode de production 100 % made in France, Giovanna Graziosi apprend vite et réussit à s'imposer dans un milieu essentiellement masculin. « *Des fournisseurs doutaient de mes capacités de gérante et imaginaient que je ne savais pas reconnaître*

*les essences de bois.* » Une modernisation rapide de l'outil de production et du catalogue de produits permet à l'entreprise de trois salariées d'atteindre l'équilibre financier. « *Les méthodes de fabrication n'avaient guère évolué. J'ai investi dans une machine à commande numérique pour augmenter la cadence de production. Parallèlement, nous sommes sortis de la collection traditionnelle pour développer une gamme plus originale et capter de nouveaux clients.* » Présents parmi les 101 produits de l'exposition du Fabriqué en France début 2020 à l'Élysée, Les Jouets du Queyras sont disponibles en vente directe dans deux boutiques, en ligne et chez des revendeurs en France et en Italie.

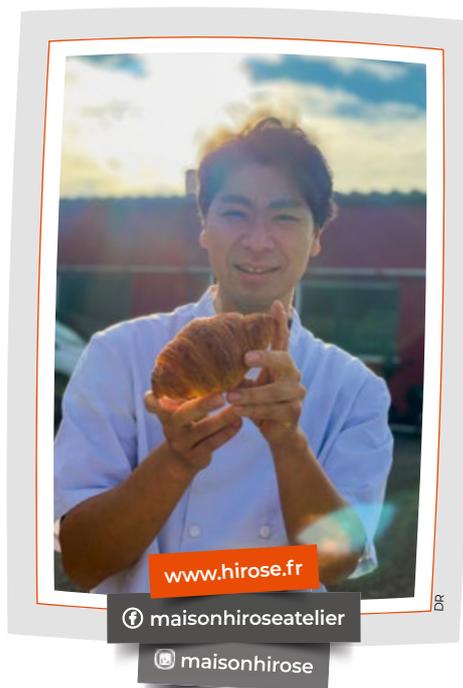


© LE DAUPHINÉ LIBRE

[www.lesjouetsduqueyras.fr](http://www.lesjouetsduqueyras.fr) LesJouetsDuQueyras jouetsduqueyras

## NAOTO HIROSE, BOULANGER-PÂTISSIER AUTHENTICITÉ ET TRAÇABILITÉ DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES PRODUITS FRANÇAIS

Naoto Hirose a 25 ans quand il quitte son Japon natal en 2006 pour vivre l'aventure française. « *J'ai pris un billet d'avion avec l'envie de découvrir la langue, la culture et de maîtriser davantage mon métier, la fabrication et l'art de la pâtisserie française.* » À son arrivée à Paris, le jeune homme achète un livre de cuisine, y découvre un célèbre artisan et part en Alsace toquer à sa porte. Embauché comme plongeur, Naoto Hirose fait ses preuves petit à petit au laboratoire à force de volonté et de travail. « *Six ans après, j'ai intégré à Paris le poste de responsable viennoiserie et pâtisserie chez le boulanger-pâtissier Dominique Saibron. J'ai découvert le pain et appris à faire du bio au côté de cet artisan réputé et passionné qui fournit de grands restaurants de la capitale.* » Poussé par l'envie de s'installer, il ouvre en 2015 un laboratoire à Andolsheim (Haut-Rhin) avec Paul Petersen, rencontré lors de son expérience professionnelle alsacienne. Au départ, l'enseigne franco-japonaise livre exclusivement les professionnels de la restauration, de l'hôtellerie, les magasins bio et les cantines. « *La livraison s'est élargie aux particuliers et nous avons ouvert deux boutiques à Colmar et à Sélestat. Peu de maisons proposent des produits 100 % bio. Nous nous attachons à privilégier les matières premières locales. De mon pays, j'apporte un travail de qualité, une traçabilité, des ingrédients comme le yuzu, le matcha et quelques pains.* »



## ZEYNEP UYSAL, MARBREUSE SUR PAPIER

### CONSERVER ET MODERNISER L'ART ANCESTRAL TURC DE L'ÉPHÉMÈRE

Attirée par les livres anciens de la bibliothèque familiale et plus particulièrement par les couvertures et les gardes à motifs, Zeynep Uysal développe très tôt un goût prononcé pour la peinture et la couleur. Une sensibilité qui l'amène, après dix ans d'expérience professionnelle dans la comptabilité, à s'intéresser au savoir-faire du papier marbré, comme un retour à ses racines turques. « *Appelé aussi ebru, qui signifie nuage en persan, cet art traditionnel dans le pays d'origine de mes parents consiste à créer des motifs par transfert de pigments de couleur sur du papier. L'application première est la décoration du livre.* » Pour approfondir ses connaissances et découvrir les secrets de fabrication, Zeynep Uysal se tourne tout naturellement vers un maître marbreur turc en 2006. « *Durant trois ans, j'ai fait les allers-retours Raon-L'Étape (Vosges)-Izmir. La technique d'impression naturelle du papier perdure depuis le VIII<sup>e</sup> siècle et la transmission de maître à apprenti est orale.* » Aujourd'hui artisan d'art, Zeynep Uysal pratique l'ebru, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2014, en mêlant passé et présent. « *Je fabrique ma peinture avec des outils ancestraux. Je garde le geste ancien. Si je travaille principalement pour la restauration du patrimoine écrit, je me plais à oser la création en transposant l'empreinte sur des grands formats à accrocher au mur et sur du tissu destiné à la haute couture ou aux costumes de scène.* »



## UN SENS DE L'ÉTHIQUE PARTAGÉ

Fidèle à une technique ancestrale, **ZEYNEP UYSAL** n'envisage pas son activité sans passer par la fabrication de sa peinture à partir de liants naturels et de pigments en poudre qu'elle projette sur la surface de l'eau. Ce qui ne l'empêche pas de faire évoluer la pratique de cet art traditionnel. **GIOVANNA GRAZIOSI** poursuit le savoir-faire d'une maison centenaire sauvée grâce à un vent de modernité. Toujours transformé dans une scierie locale, le bois de la vallée est découpé, poncé, peint à Arvieux. Estampillés 100 % made in France, Les Jouets du Queyras sont modernes, colorés et respectueux de l'environnement. **NAOTO HIROSE** adapte sa fabrication au rythme des saisons. Il sélectionne uniquement les meilleures matières premières biologiques du marché et soutient les savoir-faire locaux. L'authenticité, la transparence et la qualité sont ses maîtres mots.

BRIGITTE KLINKERT

# « LES ARTISANS OFFRENT DES PERSPECTIVES À NOTRE JEUNESSE »

**Nommée en juillet 2020 ministre déléguée en charge de l'Insertion auprès d'Élisabeth Borne, ministre du Travail et de l'Emploi, Brigitte Klinkert veut trouver des solutions pour ramener vers l'emploi toutes les personnes qui en sont éloignées. Son ancrage alsacien lui permet de considérer l'artisanat comme une solution prometteuse d'insertion. Propos recueillis par Sophie de Courtivron**

## QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES ET OBJECTIFS DE VOTRE POSTE ? VOS DOSSIERS PRIORITAIRES ?

Ma priorité c'est de ne laisser personne sur le bord du chemin en donnant une solution à chacun de nos concitoyens. La politique que je mets en place en matière d'insertion s'appuie sur des dispositifs déjà existants tels que ceux mis en œuvre par le réseau des missions locales, mais également sur des mesures nouvelles comme le Service public de l'insertion et de l'emploi\* ou encore par des aides massives dans l'insertion par l'activité économique. L'une de mes priorités, c'est également la jeunesse. Face à la crise il n'y aura pas de génération sacrifiée. Avec l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans, nous avons entamé une véritable dynamique en faveur de l'emploi des jeunes. Elle vient d'être prolongée par le plan du Gouvernement « 1 Jeune, 1 Solution », doté de 6,7 milliards d'euros pour qu'aucun jeune ne soit ni sans

emploi ni sans formation. La jeunesse, oubliée des politiques d'emploi depuis des décennies, doit se libérer du chômage de masse. Nous apportons également un soutien nécessaire à l'embauche des personnes les plus éloignées de l'emploi. Pour cela, j'ai déployé avec mes collègues Élisabeth Borne et Sophie Cluzel un plan massif de 300 M€ en faveur des entreprises inclusives.

## EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE, QUELLES MESURES SOUTIENNENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT L'EMPLOI DANS L'ARTISANAT ?

Le secteur de l'artisanat, au même titre que l'ensemble des TPE et PME, doit pouvoir bénéficier des aides de l'État. Mais, plus que les autres, il faut un effort dans la formation des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. L'artisanat regorge de formidables corps de métiers qui font la richesse du patrimoine vivant de notre pays, nous devons le préserver et le développer. Pour cela le Gouvernement facilite le recours aux apprentis, avec une prime de 5 000 € pour les moins de 18 ans et 8 000 € pour les majeurs. Cela permettra à l'artisanat d'avoir un gisement de main-d'œuvre qualifiée dans la durée, et donc de se développer.

## QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'ARTISANAT ?

L'artisanat fait partie de l'âme de ma région, l'Alsace, comme de l'ensemble du pays. Il fait partie de sa culture et de son histoire mais il est aussi une des clés de son avenir. L'artisanat donne aux régions leurs forces d'authenticité, de créativité et d'innovation. Nous avons toujours été une terre de travail, de savoir-faire connus et reconnus dans le monde entier. Ce sont les artisans qui perpétuent ces savoir-faire. Ils perpétuent également du lien social, ils offrent des perspectives à notre jeunesse. L'artisanat alsacien par exemple a toujours su préserver et réinventer en même temps. Il puise dans ses racines les atouts de son évolution et de son ouverture au monde.

\* Le déploiement du SPIE sur le terrain est prévu pour 2021. Cet entretien a été réalisé le 20 novembre 2020.

## BIOGRAPHIE

**1956**

Naissance à Colmar.

**1978**

Diplômée d'administration publique à l'IRA de Metz.

**1983**

Élue au conseil municipal de Colmar.

**1994**

Élue au conseil général puis départemental du Haut-Rhin.

**2020**

Nommée ministre déléguée en charge de l'Insertion.



© MINISTÈRES SOCIAUX/DICOM/LOUISE MERES.



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur [maaf.fr](http://maaf.fr) ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur [maaf.fr](http://maaf.fr) et l'appli mobile MAAF et Moi



# Nouveau Renault KANGOO

Pour professionnels exigeants



## VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



**Spécialistes**  
de la fiscalité automobile



**Une gamme** de véhicules  
disponibles à l'essai



Accompagnement dans  
la **Gestion de Parc**



Louez avec  
**Renault MOBILITY**



Accompagnement dans  
la **transition énergétique**



Optimisation du  
**coût global d'utilisation**

**Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?**  
**Avec Renault PRO+, changez d'énergie sans rien changer à votre business.**

**RENAULT À CHALLANS**  
Route de Nantes  
02 51 49 52 22

**RENAULT AU CHÂTEAU D'OLONNE**  
2 Rue Amédée Gordini  
02 51 21 01 07

**RENAULT AUX HERBIERS**  
Av. de l'Arborescente  
02 51 91 01 71

**RENAULT À FONTENAY-LE-COMTE**  
Imp. Joseph Maingueneau  
02 51 50 13 00

**RENAULT À LUÇON**  
162 Av. M<sup>chal</sup> de Lattre de Tassigny  
02 51 56 18 21

**RENAULT À LA ROCHE/YON**  
168 Route des Nantes  
02 51 45 18 18